



ROYAN

PHOTO

CINÉ

SON

PHOTOCOPIE

REPORTAGES

STUDIO

MARIAGES

INDUSTRIEL

" TÈLÈ-PHOTO "
LEMÔINE

Place de la Renaissance - ROYAN

Tél. 05.07.78



**NOUVELLES
GALERIES**

SUPERMARCHÉ

Téléphone : 05-30-10
05-30-21

PLACE DE LA RENAISSANCE

ROYAN



Livraison à domicile

En libre service



TEXTILES

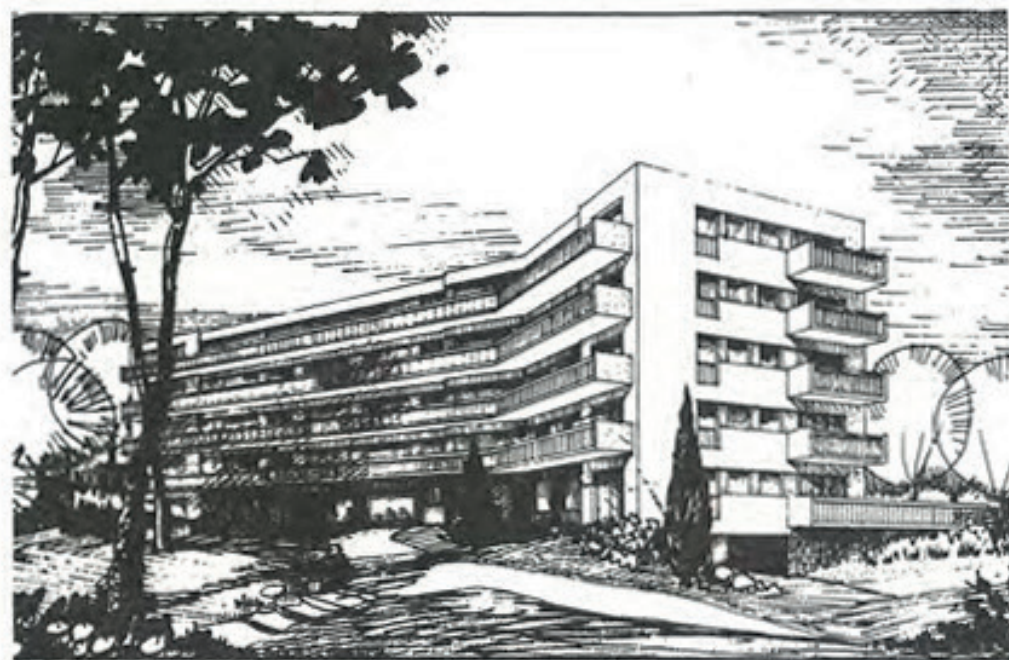
NOUVEAUTÉS

PLAGE-BAZAR

ALIMENTATION

QUALITÉ et PRIX

Visitez notre succursale "**MONOPRIX**"
Boulevard de la Marne, ROYAN



RÉSIDENCE "LES FUTAIES"

à 300 m de la grande plage

IMMEUBLE DE GRAND STANDING

situé dans le Parc de Royan, sur un terrain boisé de 3.400 m²
comprenant 46 studios et appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces,
avec 2 ascenseurs

Insonorisation particulièrement soignée

Chauffage individuel au gaz — vide-ordures — cuisines entièrement installées avec réfrigérateur et machine à laver la vaisselle — séchoirs électriques — moquettes — larges balcons — caves — parking — garages — Parc et jardins fleuris — conciergerie

• Livraison prévue pour la saison 1972

Larges facilités de crédit — Garantie bancaire
Réservations moyennant 5 % du montant de l'achat

Tous renseignements et notices en exclusivité à :

L'AGENCE DE LA POSTE

Fondée en 1888

Place du Portique-de-la-Poste

ROYAN - Tél. : 05-05-68 et 05-05-69

Demandez renseignements sur nos autres programmes en cours à

FONCILLON et à PONTAILLAC

entre Saint-Georges et Talmont,
le plus près de Royan



DE MESCHERS

Des installations simplifiées,
Des clôtures qui s'oublient
Pour que seuls demeurent
des arbres et des bêtes.

*Si vous aimez "La Vie des Animaux"
Si vous aimez les voir vivre :
Allez au ZOO de MESCHERS !*

FRÉDÉRIC ROSSIF

BULLETIN
OFFICIEL
MUNICIPAL

ROYAN N° 13
17 - CHARENTE-MARITIME

Mars 1971

**REVUE D'INFORMATION
LOCALE**

*diffusée gratuitement dans tous
les foyers de la ville, dans les environs
et auprès des touristes et visiteurs*

RÉDACTION - DIFFUSION
MAIRIE DE ROYAN

Téléphone : 05-31-04



SOMMAIRE

L'aménagement du littoral	5
Discours de M. de Lipkowski	7
Royan au XVIII ^e siècle	11
Royan, atout touristique	23
1930 - 1950 - 1970. Trois générations, trois grands moments de la vie de Royan	25
Région de Royan. Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme	40
L'accident de la route	44

S. A. TRAVAUX PUBLICS

Raymond MAGNÉ

Boulevard Léonce-Laval

17 - ROYAN

Tél. 05.06.24

ENCADREMENTS

FOURNITURES POUR ARTISTES

entreprise
NAULIN FRÈRES

26, rue Pelletan - ROYAN - Tél. (46) 05-00-31

PEINTURE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Papiers Peints
Étanchéité de Façades

entreprise
NAULIN FRÈRES

26, rue Pelletan - ROYAN - Tél. (46) 05-00-31



Etablissements R. GIRARD & C^{ie}



CONCESSIONNAIRE BERLIET

Zone industrielle

17 - ROYAN

Tél. : 05-36-29

POMPES FUNEBRES GENERALES

Grand choix de couronnes et articles funéraires

Concessionnaire du Service Extérieur
des Pompes Funèbres de la Ville de

ROYAN

26, rue Pierre-Loti

Tél. : 05.02.14

Toutes démarches et formalités évitées aux familles

BATIDUR

Dans une ville moderne il faut être « moderne », c'est-à-dire adapté aux besoins, les rechercher pour mieux les comprendre et c'est dans cet esprit que BATIDUR est né.

BATIDUR c'est l'organisation qui étudie et réalise votre maison, immeuble, usine ou magasin.

BATIDUR c'est le bureau d'études, le conseil immobilier, l'entreprise.

BATIDUR c'est la suppression du souci de courir après les plans, les entrepreneurs et les formalités.

BATIDUR c'est aussi la construction en traditionnel aux prix sans concurrence pour les prestations données.

BATIDUR peut vous réaliser le petit pied-à-terre économique ou l'immeuble de dix étages.

BATIDUR tient ses modèles de maison type à votre disposition à l'Agence A.B.C., 21, boulevard de la République à Royan. Tél. : 05-24-62 où vous trouverez également des terrains pouvant vous convenir.

BATIDUR c'est comme Royan, une organisation jeune et dynamique qui cherche à plaire, composée d'un service commercial et d'un groupement d'entreprises locales.

BATIDUR — à votre service —

l'aménagement du littoral

La journée organisée le 8 novembre à Royan a eu pour thème « l'aménagement du littoral ». Présidée par M. Jean de Lipkowski, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Maire de Royan, et animée par M. Philippe Viannay, Vice-Président du Centre de formation des journalistes, fondateur du centre nautique des Glénans, elle a été marquée par la présence de nombreuses personnalités, notamment de M. Dufournet, Inspecteur général de la Construction au Ministère de l'Équipement et du Logement, de M. Oddos, chargé de la sous-direction des sites et espaces protégés de la Direction de l'Architecture au Ministère des Affaires Culturelles, de M. Vauchel, Préfet de la Région Poitou-Charentes, et de M. Langlade, Préfet de la Charente-Maritime. Les travaux de cette journée ont été consacrés tout d'abord à un « constat » — problèmes de l'aménagement du littoral, actions déjà entreprises ou en cours — puis, après un large débat, à l'examen de quelques solutions d'aménagement décidées ou à l'étude à l'étranger et en France.

LE CONSTAT LES « LIEUX PRIVILEGES »

M. Leloup, membre du Comité permanent français du Jour Mondial de l'Urbanisme, après avoir rappelé l'origine du Jour Mondial et retracé les thèmes principaux qu'il a donné l'occasion de traiter en France, a présenté l'aménagement du littoral : le littoral, a-t-il noté, rassemble, à la rencontre de l'eau et de la terre, le milieu marin, le milieu naturel et le milieu urbain, créant des « lieux privilégiés » où se développent malheureusement la pollution et des nuisances de toutes natures.

La civilisation des loisirs pose le problème de la répartition optimale entre les espaces construits et les espaces naturels. L'Etat, les collectivités locales, l'opinion publique, ceux qui œuvrent dans l'aménagement, les détenteurs du sol, les constructeurs, les usagers permanents ou temporaires doivent être sensibilisés à la gestion de ce patrimoine.

CARACTERES D'UN SCHEMA D'AMENAGEMENT DU LITTORAL

M. Philippe Viannay a préconisé la préservation des zones littorales, « objets de convoitises variées, nombreuses et puissantes, d'origine collective ou individuelle » ; cette préservation, a-t-il exposé dans l'ensemble de ses interventions, devra concerner le véritable futur.

M. Lapoix, assistant au Muséum national d'Histoire naturelle, a décrit, dans une communication transmise au « Jour Mondial », le milieu littoral comme un lieu d'échange d'une très haute complexité biologique, lié par des équilibres très étroits aux ensembles naturels qu'il limite. Outre l'intérêt d'un laboratoire vivant, cette lisière présente celui d'une productivité biologique très élevée dont l'action, par les chaînes alimentaires, s'étend très loin.

M. La Prairie, Directeur général du Centre national d'exploitation des Océans (C.N.E.X.O.), a exposé qu'avec l'exploitation des ressources de l'Océan, la limite de laisse des eaux s'estompera et que l'aménagement littoral sera global et comprendra la frange marine jusqu'au bord du plateau continental.

L'ACTION DE L'ADMINISTRATION

M. Lamoureux, ingénieur général des Ponts et Chaussées, directeur du service d'étude de la Commission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral, a examiné ce que devrait être l'action de l'Administration dans les années à venir pour l'évolution du littoral français.

Le présent est marqué par une ruée générale des diverses catégories d'activités sur le littoral, surtout pour l'urbanisation, pour l'industrie et pour le tourisme.

Le touriste est attiré sur le littoral (en France, 50 % du tourisme d'été), non seulement par mode, mais par besoin physiologique profond, et il est à craindre que

Faites confiance à vos annonceurs :

Réservez-leur vos achats !.

ROYAN - HYGIENE

**APPAREILS SANITAIRES ET ROBINETTERIE
VENTES EN GROS ET DEMI-GROS**

41, Rue Jules-Lehucher, 41

17 - ROYAN

Tél. 05.02.21

SELLERIE - GARNITURE AUTO - TAPISSERIE

L. MICHAUD

24, rue Pasteur 17 - ROYAN

Le spécialiste du tissu plastifié des plus grandes marques

Stores appartements et magasins - Housses autos
- Ameublement - Fauteuils - Somniers -
Matelas - Articles pour chiens - Bâches

Et tout ce qui concerne LE CUIR ET LA TOILE - NEUF et RÉPARATIONS

1

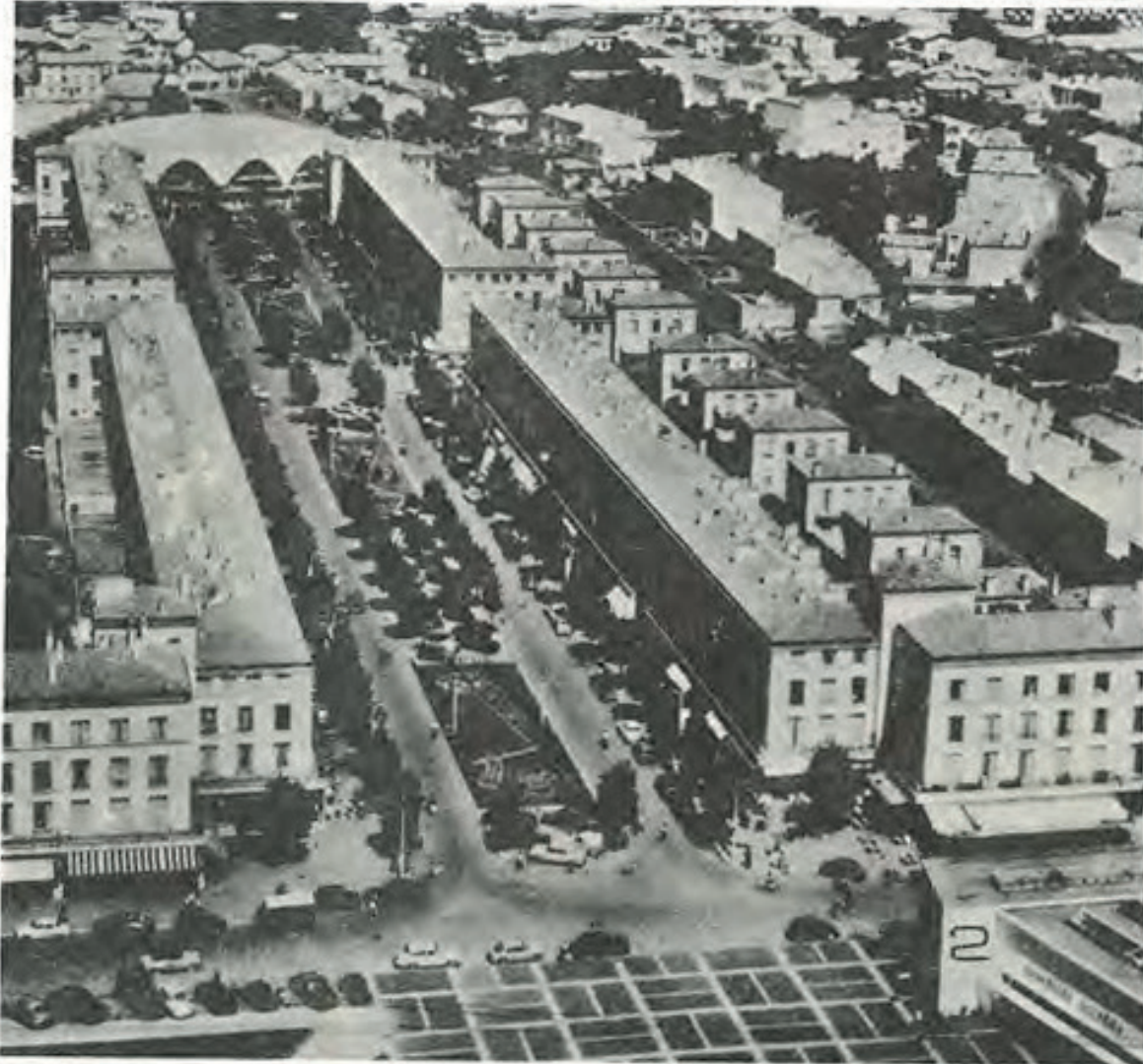


① Un élément d'équipement touristique de la station : la Piscine de Foncillon (Photo LEMOINE).

② Boulevard Briand (Photo DUMONT).

③ Un exemple d'urbanisme : Royan, vue aérienne à partir de la Gare (Photo DUMONT).

④ Le Front de Mer et le Port de Royan (Photo DUMONT).



l'hébergement et l'équipement sportif occupent tout l'espace côtier.

Les problèmes littoraux ne peuvent plus être traités coup par coup comme dans le passé, a déclaré M. Lamoureux.

L'étude d'un découpage régional du littoral conduit à considérer huit régions littorales d'aménagement (cinq sur la façade océane, trois sur la façade méditerranéenne) parmi lesquelles trois sont déjà dotées de missions de coordination qui ont entrepris l'élaboration des schémas d'aménagement (Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Corse). Les schémas Côte d'Opale et Provence-Côte d'Azur sont à l'étude et il reste à entreprendre les schémas Normandie, Bretagne et Centre-Ouest, tâche qui sera poursuivie au cours du VI^e Plan.

EXPERIENCES ET POINTS DE VUE

Dans le cadre de ce « constat », M. Cusset, urbaniste, a fait part de ses conclusions personnelles à la suite de l'étude de l'aménagement de la baie de Douarnenez, vaste espace nautique protégé qui offre 120 km de côte, dont 25 km de plages vierges, et qui constitue typiquement une entité.

QUELQUES EXEMPLES D'ETUDES D'AMENAGEMENT LA COTE BELGE

M. Vanhove, membre du Conseil économique de la Flandre occidentale, organisme ayant en Belgique un rôle de conseil économique et d'études d'aménagement du territoire, avec des attributions d'exécution, a exposé les études entreprises pour l'aménagement du littoral belge. Celui-ci offre seulement 68 km de développement, mais comporte quatorze villes balnéaires et vingt-quatre plages qui constituent une agglomération linéaire de 150.000 habitants, dont les deux tiers de la partie active travaillent directement ou indirectement pour le tourisme.

L'AMENAGEMENT DE LA REGION DE TUNIS : LA SAUVEGARDE D'UN PATRIMOINE HISTORIQUE

M. Steinebach, urbaniste, expert de l'U.N.E.S.C.O., a présenté les projets d'aménagement de la région de

Tunis, qui impliquent une volonté affirmée de sauvegarder le patrimoine historique. Des objectifs économiques sont indispensables pour parvenir à la solution de ce problème et le tourisme y concourt.

L'AMENAGEMENT DE LA COTE DALMATE

M. Sauer, ingénieur en planification urbaine, a présenté les études effectuées par le gouvernement yougoslave et par des bureaux d'études étrangers pour l'aménagement de la côte dalmate, sous l'égide des Nations Unies.

LA COTE D'AQUITAINE

M. Barrère, géographe, professeur à l'Université de Bordeaux, a présenté le point actuel des réflexions sur l'aménagement de la Côte d'Aquitaine :

« La côte atlantique entre la Gironde et l'Adour, a-t-il exposé, a connu une première période d'équipement touristique spontané ; sauf en ce qui concerne le Bassin d'Arcachon, les implantations restent dispersées et de taille médiocre, au point qu'on puisse parler de " sous-développement " touristique.

« L'exceptionnelle qualité des plages a attiré de bonne heure des stations de " front de mer " ; elles y souffrent de la dureté de l'océan et de la vigueur de l'érosion. Le cordon dunaire, fixé par les magnifiques forêts domaniales, jouit d'un véritable microclimat privilégié qui, joint à la variété des sites, a permis l'extension des stations, jusqu'à l'habitat permanent. Néanmoins, les pentes y sont fragiles et de vastes terrains militaires constituent autant d'obstacles à un aménagement intégral. Les étangs et le Bassin d'Arcachon se distinguent par le pouvoir attractif et la sécurité de leurs plans d'eau ; mais c'est le milieu naturel le plus sensible aux nuisances et aux pollutions. Sur les rives orientales des étangs, les mauvaises conditions naturelles expliquent la relative stagnation de stations déjà anciennes.

« L'exception du Bassin, plan d'eau à qualités particulières et proche de Bordeaux, révèle les potentialités mais exacerbe les inconvénients. »

UN PROBLÈME DEVENU INTERNATIONAL MAIS DONT LA RESPONSABILITÉ INCOMBE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

M. de Lipkowski, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Maire de Royan, a tiré la conclusion des débats. Il a évoqué l'accélération et l'élargissement de la prise de conscience qui marque notre temps en ce qui concerne la protection du milieu environnant, tant au niveau du citoyen qu'à celui des plus hautes instances des Etats et des organisations internationales, comme l'Organisation des Nations Unies et l'U.N.E.S.C.O. — qui a lancé un programme d'étude des relations entre l'homme et la biosphère. L'année 1970 a été déclarée, sur le plan international, « année de la protection de la nature ». « Le programme gouvernemental français est envisagé dans une optique internationale », a déclaré M. de Lipkowski.

La collaboration internationale, a-t-il indiqué, consiste :

— en échanges d'informations, par divers canaux : conseil de l'Europe, U.N.E.S.C.O., Pacte

Atlantique, etc... ; l'organisation commune de développement économique (O.C.D.E.) va étudier le coût des nuisances ;

— en mesures prises en commun : création d'un Fonds européen de lutte contre la pollution auprès du conseil de l'Europe ; création au sein du marché commun, d'un groupe de recherche collective pour la lutte contre les nuisances ;

— en opérations communes à plusieurs pays (exemple : le jumelage de parcs naturels régionaux français et espagnols).

Mais la responsabilité de base incombe aux collectivités locales et l'action de celles-ci doit être conçue dans le cadre d'unités suffisamment vastes correspondant à des régions naturelles, a déclaré M. de Lipkowski (exemple : à Royan, création d'un syndicat intercommunal à vocation multiple réunissant 21 communes

pour l'aménagement de la presqu'île d'Arvert, avec comme principal instrument un atelier d'urbanisme qui étudie un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme).

Après avoir souligné que le rivage constitue non une séparation, mais un milieu global associant la mer et la terre, M. de Lipkowski a fait observer :

L'espace naturel maritime est un bien rare (l'ensemble des rivages français tiendrait dans la superficie du district de Paris) qui fait et fera l'objet de nombreux besoins et aussi, il faut bien le dire, de nombreuses convoitises qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins et à la vocation qu'on doit lui conserver pour qu'il satisfasse au mieux l'intérêt général, ce dernier s'appréciant aussi bien vis-à-vis des particuliers que des collectivités locales.

Il ne faut donc pas équiper systématiquement cet espace côtier dans un souci de prétendue rentabilité immédiate ou pour créer de l'activité à courte vue, car on risque ainsi d'obérer totalement l'avenir et d'aller contre la vocation véritable du littoral.

Dans cette optique, il importe absolument de réhabiliter la valeur réelle et inestimable de zones non équipées, dont la présence est indispensable à un équilibre d'ensemble et qui valorisent une région à la fois pour elle-même et pour l'ensemble des populations appelées à la fréquenter.

Le gouvernement, vous le savez, s'est déjà soucie de ce point en mettant en œuvre des réglementations diverses, dont celle des parcs nationaux et régionaux qui figurent parmi les exemples les plus récents. Et quand je mets l'accent sur cette valeur primordiale qui doit s'attacher parfois au « non-équipement » et au « droit du futur », je ne prétends pas qu'il faille stériliser en soi telle ou telle étendue, mais au contraire, préserver ce qui constitue l'attrait de la zone à aménager globalement.

Nous avons sous les yeux, à Royan, un exemple caractéristique, la forêt de la Coubre (on peut citer aussi le projet du Fort du Chay).

Pour parvenir à un tel résultat, il faut que les collectivités locales aient un ressort géographique correspondant à la région naturelle à développer ainsi harmonieusement — d'où l'intérêt de leur union — et des moyens à la fois intellectuels et matériels pour savoir où est l'intérêt général et pour pouvoir le faire respecter.

C'est là tout le problème des documents d'urbanismes, de certaines carences du régime foncier et des moyens financiers insuffisants des collectivités, trop souvent tentées de résoudre leurs difficultés d'équipement en se livrant à des aliénations fâcheuses ou en acceptant des surdensités de construction intolérables. On s'aperçoit d'ailleurs rapidement que ces surdensités, outre leur effet nocif pour le milieu naturel, finissent par coûter plus à terme car il faut refaire des réseaux (eau, assainissement) non prévus à l'origine pour une telle surcharge (cf. égouts de Royan).

— En ce qui concerne les documents d'urbanisme qui, grâce à la loi foncière de 1967, ont permis de passer de l'urbanisme d'interdiction à l'urbanisme d'organisation, je ne verrais qu'avantage à ce que les rivages de la France

se dotent progressivement d'un schéma directeur d'aménagement du littoral, à l'instar du schéma lancé cet été pour la côte méditerranéenne du delta du Rhône à la frontière italienne. Il faudrait notamment que la côte atlantique, entre Loire et Gironde, disposât très rapidement d'un tel document, dans lequel s'inséreraient les schémas locaux.

— Quant au régime foncier, il faut en retirer ce qui menace le droit de propriété dans sa légitime existence, à savoir son prolongement abusif sous la forme d'un droit systématique à la spéculation éventuelle et future, à ce que Proud'hon appelait déjà un « gain d'aubaine ». Cette prétention incoercible à un enrichissement sans cause fondé sur la valorisation donnée par la rareté et par les efforts publics d'équipement est en effet non seulement scandaleuse en soi, mais renchérit encore les efforts d'équipement que doivent supporter les contribuables ou les usagers.

Elle constitue en outre trop souvent le moteur d'un vaste gâchis d'espaces qu'une destination privative abusive ou des constructions trop denses tendent à soustraire à un usage d'intérêt plus général. L'affaire des plages dites privées fournit une bonne illustration de telles erreurs. Il faut, en conséquence, absolument parvenir à une maîtrise foncière également dans le domaine des aménagements et de l'urbanisation liés aux loisirs, où de telles pratiques vont immédiatement à l'encontre de la finalité poursuivie.

Pour ce faire, et M. le Premier Ministre l'a rappelé devant le Parlement le 15 octobre en indiquant son souci de donner aux collectivités locales les moyens d'une politique de réserves foncières à long terme à l'instar de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de la Hollande, il faut accroître de façon importante les moyens financiers permettant à ces collectivités ou à l'Etat d'acquérir des terrains qui pourront ensuite être concédés ou recédés.

Le budget de 1971 prévoit 147 millions de crédits, en exécution du programme triennal prévu par l'article 11 de la loi d'orientation foncière. Ceci constitue un progrès sensible par rapport à l'an dernier, mais il faut arriver à 300 millions par an le plus tôt possible.

Une réflexion est en cours actuellement pour que les collectivités locales puissent bénéficier de prêts à très long terme, au taux d'intérêt bonifié, pour effectuer les acquisitions nécessaires. Cette question figure d'ailleurs à l'ordre du jour du débat parlementaire sur ces problèmes que M. le Premier Ministre a annoncé pour le printemps prochain.

Les zones d'aménagement concerté, favorisant une concertation entre les constructeurs et aménageurs d'une part, et les collectivités d'autre part, devraient se développer dans le domaine de l'aménagement touristique.

Tel a été, Mesdames, Messieurs, a conclu M. de Lipkowski, le panorama et l'esprit d'une journée qui doit sensibiliser l'opinion et les divers acteurs de l'aménagement, à des nécessités fondamentales pour l'avenir de notre société. Elle a eu un plein succès et je remercie vivement les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette journée mondiale de l'urbanisme à Royan.



- ⑤ La façade de Foncillon et vue sur la Pointe de Vallières (Photo LEMOINE).
- ⑥ Ombre et soleil (Photo DUMONT).
- ⑦ Place Charles-de-Gaulle (Photo DUMONT).

Pour votre Publicité :

O. N. E. O.

70, rue Amelot - PARIS-11^e
Tél. 700-09-12 et 700-84-55

LES CINÉMAS DE ROYAN

Dans un cadre élégant
le cinéma

"LE CLUB"

112, rue Gambetta à Royan
tél. 05.26.48

vous réservera
son meilleur accueil

séances
tous les jours à 21 h.
dimanches et fêtes
à 14 h. 30 et 17 h.



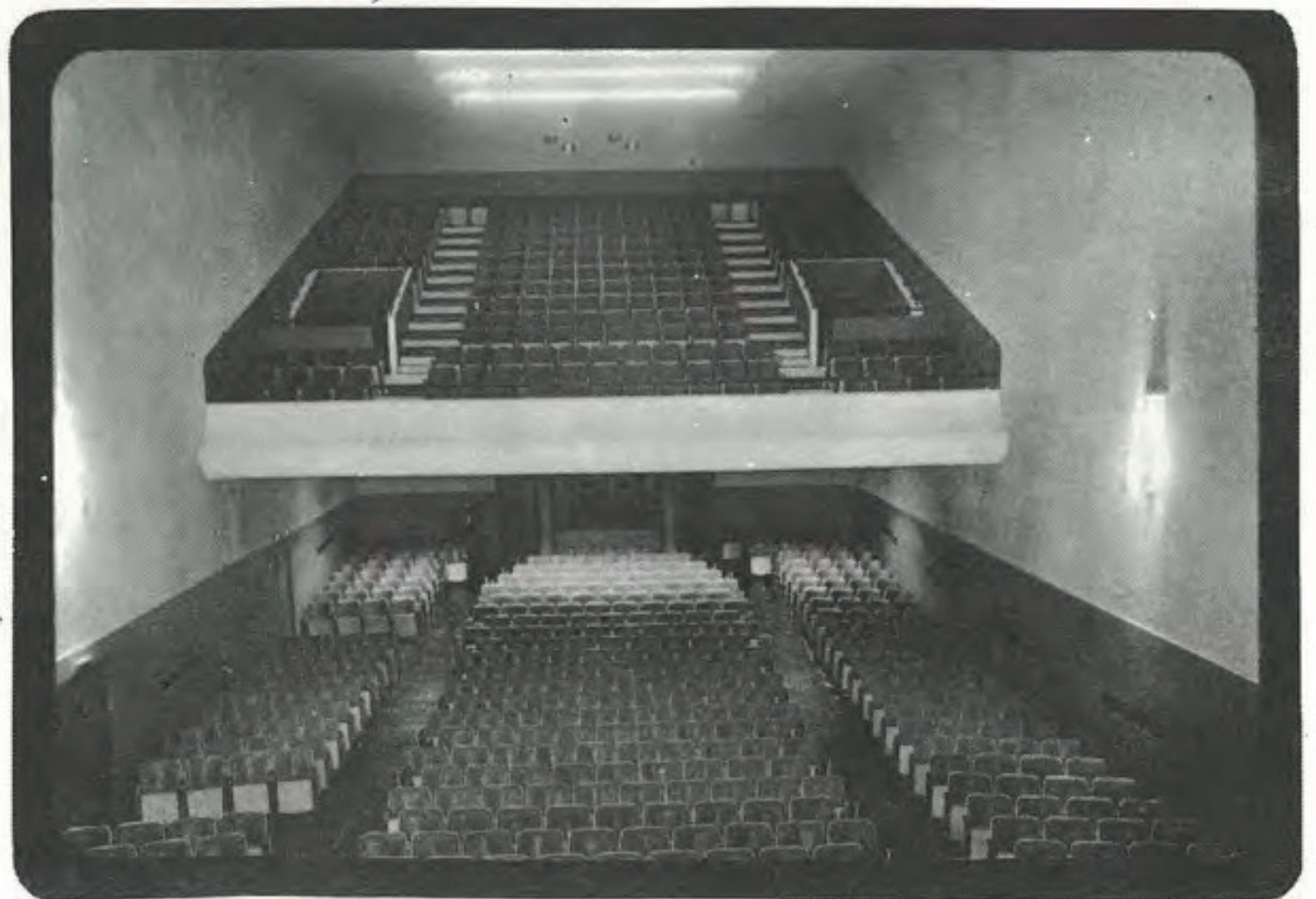
Le Club

Les amis du cinéma
se retrouvent au

"PIERRE LOTI"

rue Pierre Loti - tél. 05.06.75

la plus grande salle
d'exclusivité de la région
équipée de son
stéréophonique
magnétique 4 pistes
et de son écran géant
permettant de présenter
les films dans leur intégralité



Le Pierre Loti



Le PORT DE ROYAN vu des hauteurs de La Garenne par Le Gouaz en 1787 (Photo MM. DANIEL-DELMAS)

ROYAN AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(D'après des documents inédits)

LE MANUSCRIT DE ROYAN

Le manuscrit que j'ai utilisé se trouve à la Bibliothèque de Royan. Il comprend 158 actes sur parchemin, plus deux actes annexes, ce qui fait au total environ 200 pages, reliés sous la cote 10.696-091.

De quoi s'agit-il ? Par un acte daté de Bordeaux, du 21 mai 1772, Antoine-Joseph Cambres, prieur-curé, seigneur de Saint-Pierre-de-Royan, chanoine régulier de la congrégation de Chancelade, se plaint au roi que ses tenanciers refusent de payer leurs rentes, lodz et ventes et autres droits seigneuriaux. Il demande une enquête pour pouvoir déposer éventuellement une plainte devant le juge de la seigneurie. Ses intérêts seront représentés par Jean-Sylvestre Garnier, notaire royal.

Le dimanche 21 juin 1772, à la sortie de la messe, devant la porte de l'église Saint-Pierre de Royan, Bertrand Thomas, sergent royal, annonce à haute et intelligible voix qu'une enquête va être faite et réitère à la sortie des vêpres.

Ainsi pourra être rédigée une « Reconnaissance au terrier et fiefs, terre et seigneurie du prieuré de Saint-Pierre de Royan ». Le travail est commencé le 24 juillet 1772 et durera jusqu'au 7 décembre 1779.

Devant le notaire Garnier comparaissent à titre de témoins tous ceux qui possèdent ou exploitent des terres sur le territoire de la seigneurie. L'em-

placement, la superficie de ces propriétés sont parfaitement indiqués, ainsi que ce qui est dû pour chaque terre. A titre d'exemple : « six quarts de blé froment, mesure de Royan, cinq sols en argent et deux poules... en outre les droits de dîme au dix-huit un des grains et fruits dîmables ». Ces droits sont payables à telle ou telle fête (par exemple la Saint-Pierre ou la Saint-Vivien, ou la Noël).

Tous ces documents, d'une lecture assez fastidieuse, commencent par la même lettrine A (Aujourd'hui...) et le scribe s'est amusé à enluminer ces lettres de façon qu'aucune ne soit semblable aux autres.

J'ai relevé tous les noms de lieux que j'ai portés sur une carte et tous les noms de Royannais, avec leurs professions. La difficulté fut d'éviter de noter deux fois le même personnage car les mêmes hommes paraissent souvent dans des actes différents.

L'intérêt de ce travail fut :

1) De retrouver la topographie du Royan de 1772. Dyvorne en avait fait une bonne description dans son livre « Au fil des années », mais j'ai modifié certains noms : par exemple ce qu'il appelle le Hâ, est le Guâ (c'est-à-dire le gué), un petit ruisseau descendant de Saint-Pierre et que l'on retrouve dans la topographie actuelle avec la rue du Pont-du-Guâ. J'ai d'ailleurs été frappé par la persistance dans la toponymie actuelle des anciens

Agence Immobilière "PRIMEROSE"



de la Grande Plage de Royan

LOCATIONS - VENTES - ACHATS

12, Avenue de la Grande Plage
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE Tél. 05.08.01 Royan

Le fameux Camembert
des Charentes

" LE VIEUX PORCHE "

LAITERIE LOTI - ROYAN - Tél. 05.05.43

LES OSTRÉICULTEURS DE ROYAN ET SA RÉGION

HUITRES FINES DE MARENNES
Portugaises Spéciales, Portugaises de Claires

PIERRE ROSSELGONG

Eleveur-Expéditeur
Maison fondée en 1869

17 - LA TREMBLADE Tél. 144
MARCHÉ CENTRAL - ROYAN

PORTUGAISES DE CLAIRES
SPÉCIALES 1^{ère} CLASSE

J. RAVET
OSTRÉICULTEUR

ARVERT-AVALLON Téléphone : 20-24

*faites confiance
à vos annonceurs*

Eleveurs - Expéditeurs

MENADIER André & Fils
Tél. 85 CHAILLEVETTE

Les Ets PIAUD

17 - CHAILLEVETTE-CHATRESSAC - Tél. 10

*vous expédieront des huîtres par
Colis Postaux du 1^{er} Septembre au 30 Avril*

HUITRES PLATES VERTES DE MARENNES
PORTUGAISES SPÉCIALES DE CLAIRES

Ets PROMER

VAURIGAUD PIERRE
CHAILLEVETTE - TÉL. 1

**TOUS COQUILLAGES
OSTRÉICULTURE
EXPORTATION**

*Huîtres en gros et détail - Spéciales Claires
Expéditions à domicile toute l'année
Stand de vente - Av. des Oliviers-de-Didonne*

William BARRAU

Ostréiculteur

EGUILLE-SUR-St-EUDRE - Tél. : 02-92-25

A L'ETOILE DE MER

Ets Gabriel SEGUIN

CHATRESSAC - CHAILLEVETTE

Tél. 5 (domicile et établissement) BP. 1

HUITRES GROS ET DÉTAIL (colis particuliers)
MARENNES - PORTUGAISES DE CLAIRES ET SPÉCIALES



**SOCIÉTÉ DORDOGNAISE
D'ENTREPRISES**

*Villas sur catalogue et sur mesure
Réparations — Transformations — Magasins
Lotissements — Egouts
Terrassements mécaniques*

36, avenue du Maine-Arnaud
B.P. 28 - Tél. 05-04-83 et 05-09-53

noms de quartiers ou de fiefs, il est seulement fâcheux que l'on ait d'ailleurs remplacé certains noms pittoresques par des Aristide-Briand et autres Jean-Jaurès qui n'ont rien à voir avec notre ville.

J'ai découvert aussi des monuments entièrement disparus, et que Dyvorne semblait ne pas connaître, comme la croix hosanière et l'« ancienne chapelle des Cossons » qui se trouvait à l'Est de l'église Saint-Pierre.

2) De fixer de façon moins hypothétique la population de Royan au XVIII^e siècle et la profession de ses habitants. Dyvorne a proposé le chiffre de 1.500 habitants, ou de 2.200 personnes « en y comprenant Saint-Pierre et les villages ». J'ai repris ces chiffres dans mon livre sur Royan car je les trouvais vraisemblables. Je me demande maintenant s'ils ne sont pas un peu exagérés. Un recensement de 1815 donne 2.132 habitants mais la population a certainement augmenté pendant la Révolution et l'Empire.

J'ai relevé les noms de tous les chefs de famille cités dans le manuscrit de Royan. Sans doute en manque-t-il quelques-uns (les mendiants, ceux qui ne possèdent rien) mais ils devaient être peu nombreux, car j'ai plusieurs noms de marins et de journaliers qui n'avaient pas grand'chose mais

devaient tout de même le déclarer. Bref, j'arrive au chiffre de 188 noms. En comptant quatre personnes par famille, cela donne 752 habitants. En mettant les choses au mieux, la population de Royan, y compris ceux de Saint-Pierre bien sûr (car ils ne sont pas cités à part dans le manuscrit), ne devait donc pas dépasser 1.000 habitants.

NATALITE ET MORTALITE

Les registres de 1753 donnent les chiffres suivants : 80 naissances, 35 mariages et 50 décès. Ce qui indique à la fois une très forte natalité et une très forte mortalité. La mortalité infantile était particulièrement grave : en 1741 pendant les cinq derniers mois de l'année, 52 enfants succombèrent à une épidémie de picote, c'est-à-dire de variole. C'était un fait général : j'ai eu l'occasion de consulter les registres de Brizambourg, les familles avaient couramment dix enfants dont deux arrivaient à l'âge adulte.

Il faut d'ailleurs se méfier des registres car le curé n'inscrivait pas les protestants, ou pas toujours, car il n'y était pas obligé.

LES PROFESSIONS

Royan comportait trois parties :

1) L'ancienne ville, totalement en ruine depuis le



ROYAN vers 1715

(Plan original - Photographie Jacques DANIEL).

Tout pour l'automobile **Ets A. BOSCH**

FOURNITURES GENERALES EN GROS POUR L'AUTO
22, Bd de la Grandière 17, rue de la Marine
ROYAN - Tél. 05.03.09

NOVELTY-HALL-TISSUS

13, rue de la République

ROYAN

Tél. 05.02.48

EXCLUSIVITE GANTS PERRIN - CARRÉS ET GANTS C. DIOR
MAROQUINERIE DE LUXE - CADEAUX ET FANTAISIES

Coktail
Simone Morel

52, BOULEVARD ARISTIDE-BRIAND - 17 - ROYAN - TÉL. 05.02.72

AMEUBLEMENT - DECORATION

LITERIE - TAPISSERIE - TISSUS - RIDEAUX - TÊTES
STORES - RECOUVREMENT DE SOLS - TAPIS - MOQUETTES
LOCATION - LITERIE

J.-P. COURTIN

26, Rue Gambetta - 17 - ROYAN - Tél. 05.12.43

ÉTABLISSEMENTS

J. CODA & C^{IE}

**TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ**

Bureaux :

25, avenue des Congrès, 17-ROYAN
Téléphone : 05-27-53

*Décorez
vous-même*

MURS-PLAFONDS-SOLS

OCÉANIC

Magasin - Zone commerciale

Route de Saintes

ROYAN

Tél. : 05-02-68

**Compagnie Française
des Conduites d'Eau**

127-129, rue Léon-Maurice Nordmann, PARIS-XIII^e
Téléphone : 707.43.49

Agence de ROYAN, av. de Valombre - Tél. : 05.00.62



TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU

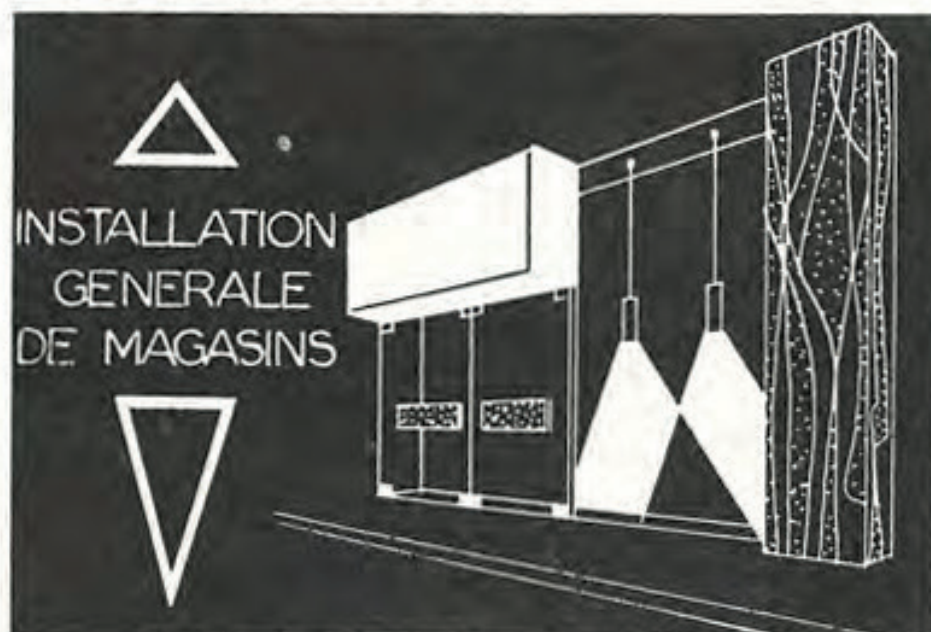
ÉTUDES - PROJETS

PIPE-LINES - FEEDERS - TUYAUTERIES POUR PÉTROLE

COMPTEURS DOAT

COMPTEURS HÉLICES - DÉBITMÈTRES
DÉTECTEUR DE FUITE «TRIPHONE»

**royan
miroiterie**



p. fradin et fils

5, rue Louis-de-Foix - ROYAN - 05-03-07



Station Bienvenue

Concessionnaire BMW

Station de contrôle électronique - Location de voitures



43, Avenue Maryse Bastié - ROYAN - Tél. 05.01.62

siège de 1622, où n'habitait pratiquement plus personne.

2) Le « Faulxbourg », c'est-à-dire le front de mer actuel, qui devait être peuplé surtout de marins et gens vivant de la mer, ainsi que d'artisans et de marchands.

3) Saint-Pierre, bourg agricole, peuplé de laboureurs, de vigneron et d'artisans vivant de la culture (maréchaux-ferrants, tonneliers). Presque tous sont déclarés « laboureurs à bœufs », ce qui indique une relative aisance, il y a peu de journaliers et de « laboureurs à bras ».

J'ai divisé les professions en cinq rubriques :

1) *Les nobles et bourgeois :*

Une famille noble (les Valet de Salignac), un curé-prieur (Antoine Cambres) et deux bourgeois indiqués comme tels. Les bourgeois étaient des gens assez riches pour vivre de leurs rentes sans avoir de métier.

2) *Les négociants et artisans.*

Douze marchands ou négociants sans indication de leur spécialité, sept maçons et sept meuniers (plus un farinier). En fait, il devait y avoir plus de huit moulins sur les coteaux entourant la conche.

Voici ceux qui existaient certainement au dix-huitième siècle : La Perche, Clouzy (près de l'église Saint-Pierre), Fonteneau et la Croix en face du château de Mons, des Gardes. Voici les autres qui ont été peut-être érigés plus tard : Brochet, Boudin, La Terrasse, Font-de-Cherves, Bon-Compte Gombaudo.

Nous trouvons ensuite : cinq menuisiers, quatre tailleurs, trois bouchers, trois notaires, trois maréchaux, trois serruriers, deux cordonniers, deux voituriers, deux tonneliers, deux tisserands, deux tailleurs de pierre un drapier, un sarger, un chirurgien, un valadier (fossoyeur), un farinier, une lingère, une couturière.

3) *Fonctionnaires ou assimilables :*

Un viguier, un sergent, un greffier, un entrepreneur des tabacs, un contrôleur des actes, un receveur des fermes (impôts) du Roi.

4) *Clergé :*

Outre le prieur-curé (Cambres) et sans doute un curé résident (Casey) des filles de la Sagesse et des Récollets. En 1723, les Récollets (fondation par Louis XIII en 1622) comprenaient : six prêtres, deux frères, un jardinier et un petit garçon pour servir la messe.

5) *Agriculteurs :*

21 laboureurs à bœufs, sept vigneron, cinq journaliers. De nombreux paysans du Maine Geoffroy, du Maine Arnaud, de Bernon, voire de Semussac, affermaient aussi des terres sur la paroisse de Saint-Pierre, je ne les ai pas comptés. A titre d'exemple, il y avait au Maine Geoffroy, qui était la plus importante de ces agglomérations : huit laboureurs, trois marins, un vigneron, un marchand, un cordonnier, un maréchal. L'importante famille des Brotreau avait des propriétés à Bernon et au Maine Arnaud.

6) *Vivant de la mer :*

On est étonné par l'importance de cette rubrique. Dyvorne prétend qu'il y avait en 1789 « plus de 40 pilotes ou aspirants pilotes et 35 maîtres de chaloupes ». J'ignore d'où il tient ce chiffre. Au mariage de la châtelaine de Belmont, en 1745, il y aurait eu 20 maîtres pilotes et 24 aspirants.

Voici les chiffres que j'ai recueillis : 29 capitaines de navires, seize marins, sept maîtres d'équipage, trois maîtres de barques, un officier marinier, soit 61 marins (leur fonctions étant souvent mal délimitées). Plus 17 charpentiers de navires, ce qui indique un port plus actif que ne le prétend Dyvorne.

7) *Absents ou émigrés.*

Plusieurs marins sont indiqués comme étant « en mer sur la flotte du Roi » ou « aux Iles ». J'ai été frappé par l'absence de protestants : le notaire n'avait pas à le noter bien sûr, mais j'ai remarqué quatre ou cinq « fugitifs » dont les intérêts sont représentés par des parents et qui devaient être des huguenots.

CARTES ET PLANS

A part ce manuscrit, que savons-nous de l'ancien Royan ?

Les cartes portant indication de notre ville sont nombreuses au dix-huitième siècle. Grâce à M. Jacques Daniel, nous avons pu en organiser une exposition en 1969-70 au Musée de Royan.

Les plans de Royan sont plus rares mais excellents : la feuille 67 du recueil de Masse (1697), un plan de Masse de 1712, un magnifique plan anonyme de 1715 (?), un « plan de poste retranché de Royan » de 1747 et, comme vue d'ensemble, « le port de Royan vu des hauteurs de la Garenne » de Le Gouaz (1787).

Valéry Dupon (Paul Dyvorne) a fait une très bonne description de la ville vers 1789 dans « Au



ROYAN vers 1760

(Plan dressé par MM. COLLE et DELMAS).

PEINTURE - VITRERIE - MIROITERIE
R. DELAGE REVÊTEMENTS DE SOLS
Siège Social :
60, avenue de Pontalliac, 17-ROYAN - Tél. 05.13.20

Blanchisserie - Industrielle - **PIERRE LOTI**
Hôtels - Collectivités - Particuliers
50, rue Pierre-Loti, ROYAN Téléphone : 05.01.76

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIERS
REVÊTEMENTS de SOLS en PARQUETS **Fernand PINTUREAU**
13, Boulevard Georges-Clemenceau - ROYAN - 71, Boulevard Albert-1^{er}
Tél. 05.29.19 - Boîte Postale 58

MERCERIE
BONNETERIE
NOUVEAUTÉS
CONFECTION
MAILLOTS de BAINS

Seldis

LA CAPUCINE

Mme MATRAT

Place du Marché
Tél. 05-32-23

ROYAN

LES FLEURS DE
Louis **GERGOUIL**
58, PORTIQUE DU THÉÂTRE
(RUE GAMBETTA) TÉL. 05.08.82

Personnalisent
vos envois

interflora



Evromarine

NAUTI-HALL ROYAN HENRI LECOMTE

Magasin d'exposition :
142, rue Gambetta
Atelier de réparation :
Voûte n° 3 du Port
ROYAN
Tél. 05.22.20

CONCESSIONNAIRE :

MOTEURS HORS-BORD
EVINRUDE
BATEAUX
Jeanneau

PNEUMATIQUES
ZODIAC

REMORQUES
ATLAS

VOILIERS
ZEF

Démonstration - Garage d'hivernage toute l'année - Service après vente - Toutes réparations et montages - Pièces détachées

**PIERRE
BONNIN & C**



PAYSAGISTE
43 RUE FONT DE CHERVES
ROYAN TEL 05 01 55

PARCS - JARDINS - ESPACES VERTS
TENNIS - TERRAINS DE SPORTS

Ets PIERRE BONNIN & Cie

PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE

Prix d'Honneurs Expositions Internationales PARIS 59-64 - ORLÉANS 68

Créateur des Jardins Publics de Royan

Bureaux : 43, Rue Font-de-Cherves - 17-ROYAN
Tél. 05.01.55

fil des années » (1912). C'est d'elle que nous allons partir en la complétant et en la corrigeant à la lueur nouvelle du « manuscrit de Royan ».

LE SITE ET LES ORIGINES

Royan est situé sur le flan sud de l'anticlinal de Saintonge qui plonge sous la Gironde. Cet anticlinal crétacé a été affecté de mouvements perpendiculaires à sa direction d'ensemble qui ont créé une succession de caps (Foncillon, Vallières) séparés par des zones basses où se sont installés des marais : de Pontailiac, de Royan (Pousseau) et de Belmont. La Grande Conche de Royan est un de ces petits synclinaux dont le fond a été peu à peu comblé par les sables que le vent a transformé en dunes. C'est ce que l'on nommait les Tannes, c'était une sorte de désert de sable.

A l'Est de Royan, le plateau calcaire présentait deux grands bois de chênes verts : celui de la Garenne et celui de Belmont. Entre les deux, se dressaient le château, le moulin et le village de Belmont. Plus près de la ville, le marais Pousseau était traversé par une levée de terre et un chemin qui, parti de Saint-Pierre, rejoignait le chemin de Saujon. Tout autour, le plateau faisait des festons où se trouvaient les lieux dits de : Monsonge, l'Anglade, Coudray, le Vivier (où l'on gardait les poissons du prieuré et où il y avait une source), l'ancienne chapelle des Cossons et la croix hosannière.

Au Nord, s'étend un plateau calcaire avec la Garenne du prieuré, et le fief du prieuré. Là, le lieu dit les Potences semble indiquer la présence d'un gibet.

Tout récemment, on m'a signalé et j'ai trouvé là un mètre cube environ de débris de squelettes humains non en connexion, sans doute les restes des suppliciés.

Au Nord-Ouest, deux chemins passaient par le moulin Clouzit, le moulin de la Perche, le village des Marguins où un embranchement menait, d'un côté au Maine Arnaud par le chemin de Balangère, et de l'autre au Maine Geoffroy. Un autre chemin, passant au sud de l'Houmade, menait vers la Tremblade.

A l'Ouest, un grand plateau calcaire presque nu allait des Gardes à Mouilleron et la Rochette, dominant alors le marais de Pontailiac. Pontailiac et le Chay (dont le nom indique sans doute un ancien menhir) n'avaient que deux ou trois maisons. Plus près de la ville, le Champ des Oiseaux indiquait l'emplacement de l'ancien tir à l'arc (les oiseaux étant les cibles).

Enfin, la Côte était aussi découpée que de nos jours, les noms ayant parfois varié ; on trouvait d'Ouest en Est : Le Vasier, la Conche de Pontailiac, le Bec des Brandes, couvert de landes, la Conche de Roussac, la pointe du Ché, la Conche des Nigonier (déformée ensuite en Conche du Pigeonnier), la pointe de Guette-l'Amy (où les femmes de marins venaient guetter le retour de leur mari) et la Conche de Foncillon.

L'AGGLOMERATION ROYANNAISE

Comme je l'ai dit plus haut, elle comprenait trois parties :

1° La ville proprement dite.

Détruite par Richelieu après le siège de 1622, elle ne comprenait plus que des ruines avec des traces de rues. Le ravin de l'Espagnol où était tombé un capitaine espagnol au XVI^e siècle était comblé et devenue la rue de l'Espagnol. Des anciennes fortifications et fossés, il ne subsistait que des traces, avec les ruines de la tour sarrazine au Nord et de la tour de la Fosse-au-Lyon au Sud. On voit encore un grand puits « par lequel on descend dans les barques qui viennent par un conduit qui est taillé dans le roc ». Puis le Corps de Garde, avec tout à côté, l'ancien cimetière du château. Un souterrain conduit au magasin aux poudres.

Du château, entouré d'un fossé, il ne subsiste que des ruines, on aperçoit encore les bases de deux des tours. Tout à côté le port, dont l'entrée est éclairée par un fanal placé sur la falaise qui domine la plaine du Pot-de-Beurre.

La vieille jetée (le Quay) qui sert de quai d'embarquement est en mauvais état. Les pieux en sont vermoulus et les pierres qui la composent sont enlevées par les tempêtes. Les marins doivent les restaurer à leurs frais. Dyvorne dit : « Il était impossible aux embarcations de tenir amarrées car le port n'était qu'un fond de roches dures, sans vase ni sable ».

Un contemporain, ou presque, écrit en 1789 : « Les barques et chaloupes qui y tiennent encore par des chaînes de fer, en corps mort, cassent leur quille et périssent fréquemment. Les voyageurs ne peuvent embarquer ou débarquer qu'en courant les plus graves dangers. »

Masse est moins pessimiste, il écrit qu'il y a « un platin de sable sec où les barques demeurent à sec toute la marée ». Et je pense qu'il n'y aurait pas eu tant de gens de mer à Royan si le port avait été si mauvais. Ils pêchaient le « Royan », c'est-à-dire la sardine, exportaient les huîtres et le sel de la Seudre et faisaient le transport des voyageurs vers Bordeaux. D'autres s'embarquaient pour « les Isles », c'est-à-dire pour les Antilles, où nos bourgeois avaient des plantations de canne à sucre.

2° Le faulxbourg.

Partant du port, on rencontrait d'abord l'Aire, qui servait de promenade. La ville formait un arc de cercle le long de la conche. Il n'y avait qu'une seule rue qui s'appelait la rue du Canton, prolongée sur un court espace par la rue des Loges. Les maisons se trouvaient presque toutes côté terre, car, du côté mer, elles étaient envahies aux fortes marées. Elles étaient construites, soit en torchis, soit en calcaire et en pierres de lest des navires. De là, partaient quelques ruelles : de Cordouan, des Moulins, de Guitton, du Four, impasse du Contour. La rue du Four traversait le ruisseau de Font-de-Cherves. Là coulait, au milieu des chênvières, un cours d'eau alimenté par une grosse fontaine : on venait y laver le linge et y faire rouir le chanvre, d'où son nom.

Au bout et à gauche, il y avait une petite place avec les vieilles halles et le couvent des Récollets. Non loin de là, le couvent des Filles de la Charité, dont la supérieure se nommait sœur Lalicorne.

On montait par un chemin tortueux et étroit (Chemin-Bas) vers le ruisseau du Guâ et le château de Mons. L'ancien château des sires de Mons venait d'être reconstruit dans le style de la Régence par Valet-de-Salignac.

Le marais Pousseau se déversait dans la conche par un ruisseau traversé par le « pont des Loges » si étroit « que deux voitures ne pouvaient s'y croiser ». Les Loges étaient des sortes de cabanes abritant les journaliers qui travaillent dans les « mottes » et les lingères qui lavaient leur linge dans le ruisseau dont les eaux étaient très claires et très propres. Une seule maison se dressait là, et la rue se continuait par le chemin de Saujon.

3° Saint-Pierre.

Bourg rural, il était dominé par l'église dont le clocher était crénelé. Devant l'église, il y avait un puits et, un peu plus loin, le « puits du seigneur » dont le fond dissimulait un souterrain, refuge pour les protestants. Il y avait aussi un pigeonnier et un four banal : là habitait la riche famille Massieu, bourgeois, quand ils n'étaient pas dans leur domaine de Landes près des Mathes. Au nord, s'étendait la garenne du prieuré et le Fief. A la Perche, il y avait un meunier, Jean Parquot dit La Rose et un farinier nommé Lacoue.

NOMS ET PRENOMS DES HABITANTS

Il serait fastidieux de donner la liste des habitants de Royan à cette époque. Ce sont des noms

« bien de chez nous » : Ardouin, Bellamy, Bonnamit, Robin, Reneau, Thomas, Drouillard, Ménadier, Charron, Cotreau, Maillou, etc...

Les prénoms sont très sages, on n'en est pas encore à la fantaisie débridée du dix-neuvième siècle. Ce sont presque toujours : Jean, Pierre, Louis Gabriel, Jacques, Elie, André, plus rarement Samuel ou Mathieu.

Il n'y avait certainement pas d'étrangers. Le seul nom un peu étrange que j'ai noté est celui de Pierre Lexico, laboureur.

ADMINISTRATION ET POSSESSION DE LA TERRE

ADMINISTRATION :

L'administration de l'Ancien Régime était extrêmement compliquée et les contemporains eux-mêmes ne s'y retrouvaient pas toujours. Essayons :

1° Royan faisait partie de la province d'Aunis (avec un gouverneur à La Rochelle), l'Aunis comprenant l'Aunis actuel, mais aussi la Côte jusqu'à Meschers. Nous faisons partie du Gouvernement de Brouage et de la Chatellenie de Royan (celle-ci étant limitée à l'est au Riveau par celle de Didonne et au nord par celle de Mornac).

En octobre 1592, Henry IV avait érigé la baronnie de Royan en marquisat au profit de Gilbert de la Témouille. En 1622, Philippe de la Témouille, marquis de Royan avait épousé Madeleine de Champrond « comtesse de Royan ». En 1673, fût fait à la demande de Louis de la Témouille, un dénombrement du marquisat de Royan qui est fort utile, car il nous en donne les frontières exactes. En 1707, le marquisat de Royan fut érigé en duché au profit d'Antoine-François de la Témouille. Peu après, il passa à Charles de Senecterre, baron de Didonne et d'Arvet (qui mourut en 1785).

2° D'autre part, nous faisons partie de la province d'Aunis et Saintonge, de la Sénéchaussée de St-Jean-d'Angély et du baillage de Saintes.

3° Nous faisons aussi partie de la généralité de La Rochelle (créée en 1694), de l'élection de Marennes et de la chatellenie de Royan.

4° Du point de vue fiscal, nous étions dans le gouvernement de Brouage, ce qui était fort avantageux, car on jouissait de nombreuses exemptions d'impôts.

5° Du point de vue judiciaire, nous dépendions du Parlement de Bordeaux, alors que l'Aunie dépendait de celui de Paris.

6° Religieusement, du diocèse de Saintes.

POSSESSION DU SOL.

Là aussi, la question est complexe. Autant que l'on puisse juger par le manuscrit de Royan, il faut distinguer les possesseurs du sol, les exploitants et les travailleurs.

Les véritables possesseurs du sol sont les féodaux : le curé-prieur de St-Pierre, M. de Salignac, les seigneurs de Belmont et de Didonne. Les exploitants sont ceux qui possèdent les propriétés, moyennant le paiement de droits féodaux. Les trois plus grands possesseurs sont : Victor Massieu, bourgeois ; Jean-Baptiste Vigier, bourgeois, beau-père d'un des notaires royaux et André Thomas, drapier.

Ceux qui travaillent le sol sont les laboureurs à bœufs, les vigneron, les laboureurs à bras et les journaliers.

LES SERVICES PUBLICS

— MÉDECINE :

Dyvorne prétend qu'il y avait deux médecins à Royan en 1750. C'est possible, mais je n'en ai pas trouvé trace dans le manuscrit ; je n'ai rencontré qu'un chirurgien, nommé Jean Bellamy, qui devait être barbier et saigner les gens.

Il n'y avait pas d'apothicaire : en cas de besoin, on allait chercher des remèdes chez les sœurs de Charité.

— POSTE :

Le bureau de poste était desservi par celui de Saujon et le courrier n'arrivait que quatre fois par semaine. D'ailleurs, on écrivait très peu et les lettres étaient chères : six sous pour Bordeaux et seize pour Paris.

— ENSEIGNEMENT :

Deux sœurs de la Charité donnaient quelques leçons à des fillettes. Mais il ne semble pas y avoir eu d'instituteur jusqu'en 1784 où un certain Nicolas Bouteille fût « maître gagé » et ce n'est qu'en 1786, que Michel Barat vint enseigner le latin et les mathématiques. C'est d'ailleurs un mystère : comment se fait-il que Royan ait été moins bien partagée que la plupart des villages de Saintonge ? Où les Royannais faisaient-ils instruire leurs enfants ? Je n'ai pas de réponse à offrir à ces questions.

LES PROTESTANTS :

Sur la situation du protestantisme en Charente-Maritime, au milieu du dix-huitième siècle, nous avons un document très important qui nous donne de bons renseignements, si nous savons le lire avec l'optique qu'il convient. C'est, en effet, un rapport officiel, par conséquent, entaché fatalement de partialité gouvernementale. C'est un mémoire dont l'auteur non nommé, est « commandant en chef pour Sa Majesté » dans les provinces de l'Ouest : il a été copié par Massiou à la bibliothèque de Rouen.

Ce mémoire estime le nombre des « religionnaires » à 30.000 en Saintonge. Des prédicants ou pasteurs, dont on connaît même les noms (Pradon, Bessay, Olivier) viennent de l'étranger pour prêcher, marier, baptiser « au désert ». En leur absence, des prédicants restés sur place (comme Gilbert) continuent à instruire secrètement les protestants et à collecter les fonds : ils ramassent ainsi chaque année environ 60 000 livres. Un autre texte daté de 1730 prétend que 400 protestants se sont réunis à Royan pour écouter le Ministre Guillot.

Le rapport se plaint que les Huguenots continuent à former un véritable état dans l'Etat, où l'esprit est républicain et où l'on se réjouit publiquement des défaites subies par nos armées. Les nobles dans l'ensemble, ne sont plus calvinistes mais ils ne sont pas devenus catholiques pour autant, ils évoluent vers l'athéisme.

Les bourgeois dissimulent leurs sentiments pour ne pas avoir d'ennuis, mais ils sont riches, ils se font donner par les prêtres des certificats de complaisance, continuent à pratiquer leur religion secrètement et envoient leurs enfants faire leurs classes dans des universités protestantes étrangères. Ils enterrent leurs morts dans des propriétés qu'ils ont à la campagne. Daniel Renaud, capitaine de navire, et Thomas Tondut, officier de vaisseau, sont protestants, tout le monde le sait.

Les gens du peuple se gênent encore moins : ils se marient à l'église par de simples conventions qu'ils appellent « adouages », qu'ils font ensuite confirmer au désert par un prédicant. Ils n'envoient pas leurs enfants aux écoles paroissiales et enterrent leurs morts en plein jour sur leurs terres. Là où ils sont en majorité, ils insultent les prêtres et s'assemblent en armes pour écouter les prédicateurs.

Le rapport insiste sur ce point : il faudrait désarmer les milices garde-côtes. Les armes devraient être déposées dans des magasins et distribuées seulement pour les revues ou en cas de danger.

Ce rapport prouve abondamment que le protestantisme n'avait pas été extirpé de nos provinces et qu'avec la complicité des autorités locales, il était encore très vivace. On connaît par exemple, l'attitude du maréchal de Senecterre qui faisait certes faire, comme il lui était prescrit, des per-

quisitions chez les protestants, mais qui les avertissait la veille, si bien que la police ne trouvait jamais rien.

— Que voulez-vous, disait-il, avec finesse (car il était aveugle), je n'ai rien vu...

A la différence des Cévennes où la résistance fut écrasée dans le sang, la résistance saintongeaise fut d'autant plus efficace qu'elle fut toujours passive et bien dans le caractère des Charentais.

Par exemple, en 1753, le curé de Royan, Casey, écrit sur les registres paroissiaux : « Le 15 du mois de décembre, M. l'Intendant ayant envoyé plusieurs brigades de la maréchaussée pour obliger les protestants réfractaires aux ordres du roi de porter leurs enfants à l'église paroissiale pour être baptisés, la maréchaussée nous a fait porter cinq enfants que nous avons baptisés sous condition, ayant lieu de soupçonner qu'ils avaient été déjà baptisés par le prétendu pasteur qui court le pays. ».

Le pasteur G.-L. Gibert avait en effet restauré l'Eglise calviniste de Royan. On se réunissait dans des « Maisons d'oraison » (par exemple, rue des Loges) ou au temple de Maine-Geoffroy, parfois dans des grottes (à la Roche-Courbon), dans les bois (de Chenaumoine) ou même en mer sur un bateau.

ASPECT DE LA VILLE :

Sur l'aspect de la Ville au dix-huitième siècle nous avons la description de Pelletan dans « La naissance d'une ville » et le dessin de Le Gouaz de 1787. Mais Pelletan écrit en 1861, il rapporte des souvenirs d'enfance enjolivés et teintés de romantisme et qui ne correspondent pas au dessin de Le Gouaz.

Que dit Pelletan,

« Royan était un simple bourg... La partie posée sur la falaise prenait un faux air italien par un beau jour d'été. Chaque maison, blanchie au lait de chaux, avait une façade sur la mer, une terrasse ombragée d'une treille de muscat ou d'un berceau de jasmin.

« Quant à la partie bâtie sur la conche, ce n'est vraiment pas la peine d'en parler. Disposée en forme de fer à cheval, à l'alignement du flot, elle représentait ce qu'on peut appeler le côté honteux d'une ville ; un magasin par-ci, un chai par-là, un égoût ailleurs, enfin, le vomitoire du riveau de la Font-de-Cherve, ou bien encore le clapet du canal de Pousseau... Aucune des trois rues n'était pavée. Le sol, à la saison des pluies, formait des « casses », c'est-à-dire des mares à canards... De temps à autre, les riverains de la rue jetaient sur ces fondrières des fagots de sarments...

« La maison, dit-il toujours, ne comportait qu'une pièce, au sol de terre battue. On y entra par une porte cintrée, fermée seulement par un portillon à claire-voie. Une étroite fenêtre, close par un contrevent badigeonné au goudron et fermée, faute de verre, par une toile de canevas. Il y avait bien de loin en loin quelques maisons bourgeoises, un peu plus somptueuses, en ce sens qu'elles possédaient un premier étage. »

N'oublions pas que Pelletan écrivait à l'époque du Réalisme. Les maisons qu'il décrit étaient celles des pauvres pêcheurs. Si l'on regarde le dessin de Le Gouaz, l'impression est tout à fait différente.

Certes, de l'ancienne ville et du port, il ne reste pas grand chose. On aperçoit le corps de garde, un vague moutonnement sur l'emplacement de la Ville, les ruines du château dont ne subsiste que la base, une estacade délabrée. Les bateaux sont échoués sur le sable.

Mais le front de mer présente une ligne de belles maisons en pierre de taille, à un et parfois deux étages, s'ouvrant côté mer par une terrasse à balustrades avec une porte et un escalier qui permettaient de gagner directement la plage. On reconnaît la « maison du Cordouan » (où habitera plus tard Teulère) grâce aux deux petits pavillons qui encadrent la terrasse. On distingue aussi les Récollets grâce à la cloche de leur chapelle abritée sous une baie. Sur les collines, se dressent quatre moulins proches et un moulin lointain. Cela dénote une relative prospérité étant, bien entendu, qu'il s'agissait d'un tout petit port et d'une très petite ville.

J.-R. COLLE.



LA VILLE DE ROYAN VERS 1770

(Plan de MM. COLLE et DELMAS)

PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE - COUVERTURE
CHAUFFAGE CENTRAL - MAZOUT, GAZ ET CHARBONS

Entreprise ROY Claude

60, av du Val Joyeux, ROYAN - ☎ 05.09.17

HORTICULTURE GÉNÉRALE

M. GENDRE

76, Boulevard Franck-Lamy, 76

17 - ROYAN

Tél. 05.12.55

**CENTRE
AUDIOVISUEL
DE ROYAN**

**Pour l'enseignement
des Langues**

*grâce à son centre
audio-visuel*

ROYAN

est devenue

BABEL-SUR-MER

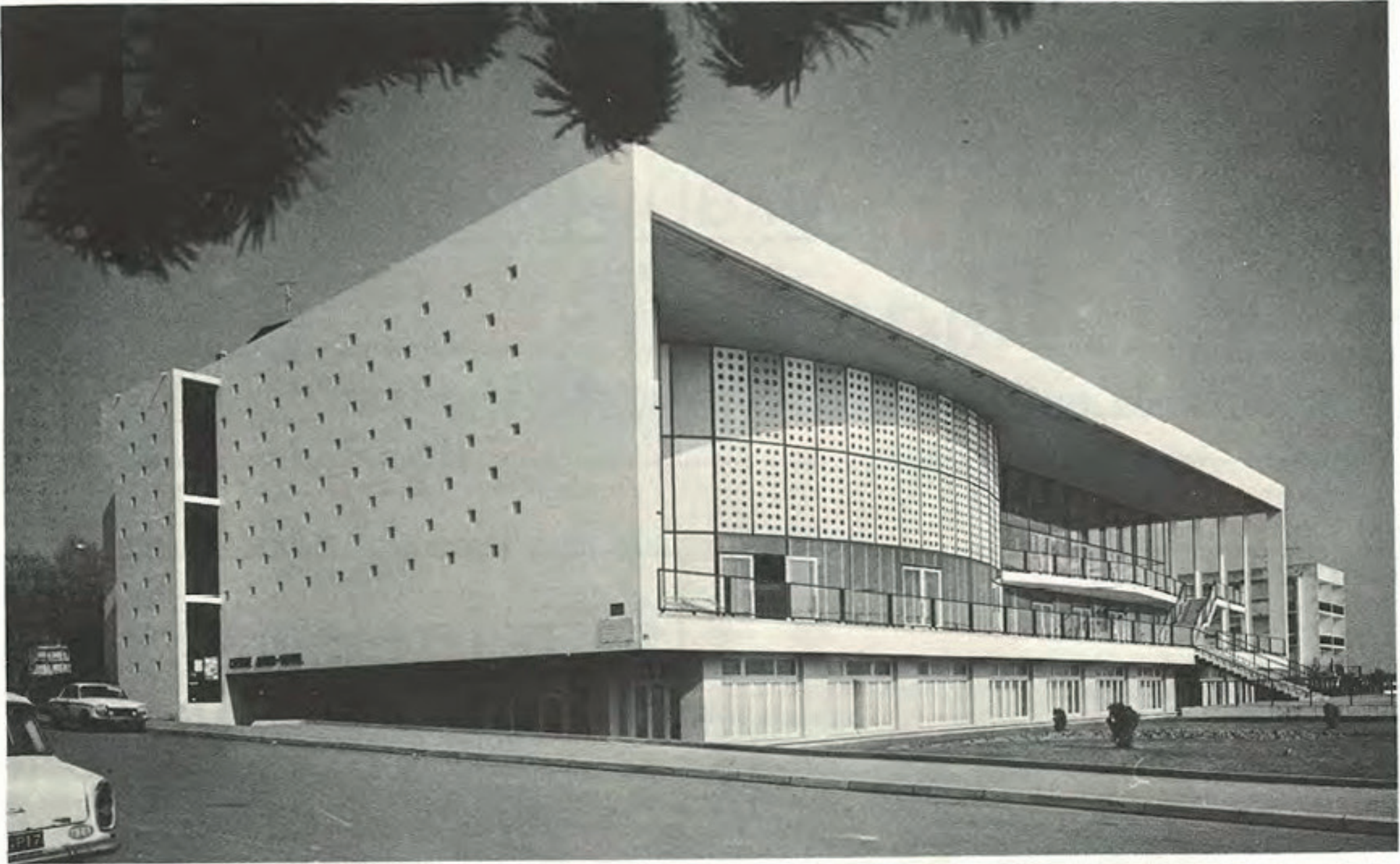


Pour permettre une animation dans la ville de Royan, M. Jean-Noël de Lipkowski, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Maire, a eu l'idée d'y créer le C.A.R.E.L.

Profitant d'un cadre exceptionnel, le C.A.R.E.L. est installé dans le Palais des Congrès, au bord même de la plage. Seul Centre audio-visuel qui soit une création d'Etat, il est placé sous le contrôle du Ministère de l'Education Nationale. La Municipalité de Royan lui apporte une aide importante et efficace.

Le C.A.R.E.L. permet aux Français comme aux étrangers n'ayant aucune connaissance préalable de la langue étrangère (ou bien n'ayant pas pratiqué cette langue depuis longtemps) d'atteindre en six se-

Le Centre audio-visuel de Royan offre souvent ces images exotiques : ici, lors d'une réception, de ravissantes Iraniennes ont revêtu le costume national.



maines, grâce à des stages d'enseignement accéléré, le niveau nécessaire pour converser en langue courante : en français, en allemand, en anglais, en russe ou en espagnol. Par des stages de perfectionnement de quatre semaines, il assure le renforcement de l'expression orale dans chacune des langues.

Enfin, des stages intensifs prolongés permettent aux étrangers d'atteindre en français un niveau linguistique élevé.

Les cours sont destinés aux adultes, à partir de 18 ans, possédant une bonne culture générale ou ayant terminé leurs études secondaires.

Les professeurs sont des spécialistes agrégés, certifiés ou diplômés du C.R.E.

D.I.F. Les méthodes utilisées sont celles de l'Ecole Normale Supérieure.

Elles exigent du professeur des dons particuliers et du stagiaire un effort d'attention constante et de participation certaine.

A notre époque d'échanges internationaux, le langage constitue plus que jamais l'élément indispensable du dialogue avec autrui, facteur par excellence du rapprochement des peuples ; les méthodes audiovisuelles apportent aujourd'hui une contribution positive à la possibilité de compréhension internationale.

Le C.A.R.E.L. a acquis, par la simple réputation de sérieux de son enseignement, une audience qui dépasse les limites de notre hexagone.

En ce qui concerne l'enseignement du français dispensé aux étrangers au moyen de la méthode du C.R.E.D.I.F., le C.A.R.E.L. admet des individuels pour des stages de courte durée (six et quatre semaines) et des groupes pour des durées plus longues.

Il admet également des boursiers du Gouvernement français pour des stages de six mois.

Centre d'application de l'Education Nationale, le C.A.R.E.L. organise toute l'année des stages de langue anglaise et allemande - russe et espagnole en été. Ces stages durent six ou quatre semaines à raison de six heures par jour.

Le C.A.R.E.L. dispense également un enseignement du français pour les étrangers de quatre, six, dix semaines ou de plus longue durée (méthode CREDIF).

Tous renseignements peuvent être demandés au :
C.A.R.E.L. Relais des Congrès - 17-ROYAN

Il faut voir... - **MOREL-OPTIQUE** - 17 - Royan



AMBULANCES

F. Barusseau

oxygénothérapie
radio-téléphone

TOUTES DISTANCES
Remboursement S.S.

24 h. sur 24 36, rue Emile-Zola-ROYAN-Tél. 05.27.50 et 05.16:67

**POUR
VOTRE
SANTÉ**

CLINIQUE PASTEUR

- Chirurgie
- Urologie
- Maternité

1, rue Pasteur - B.P. 106 - ROYAN
Tél. : 05-10-01 et la suite

LES PHARMACIENS DE ROYAN

sont au service de la santé Publique

PHARMACIE DE PONTAILLAC (ROCHER)	199, Avenue de Pontailac	Tél. 05.09.98
PHARMACIE MIRABEL NUEL	Angle r. Métadier et Foncillon	Tél. 05.09.19
PHARMACIE DU FRONT DE MER (WEISS HAMONET)	Place de la Renaissance	Tél. 05.02.24
PHARMACIE DE LA GARE (THOMELET MARCEL)	10, Place du Docteur-Gantier	Tél. 05.00.77
PHARMACIE DE LA POSTE (J. BUJARD)	Rond-Point de la Poste	Tél. 05.00.28
PHARMACIE M. Poumailloux	4, Boulevard Aristide-Briand	Tél. 05.06.55
PHARMACIE DU PARC (GEOFFROY-GUIBERT)	96, Avenue des Semis	Tél. 05.01.13

ROYAN, ATOUT TOURISTIQUE VERS LE SUD DE LA RÉGION

La région de Royan est à la fois une cité permanente aux charmes indéniables et une cité d'accueil pour une centaine de milliers de personnes à la recherche de ces biens, qui deviennent de plus en plus rares, que sont l'air pur, l'eau non polluée, le soleil, la végétation, la mer. Biens rares qui offrent en bref, le repos, la détente, le plaisir.

Royan richement dotée par la nature et constamment aménagée par les hommes est en mesure de dispenser à ses hôtes les bienfaits d'un milieu naturel dont ils manquent dans leur existence quotidienne.

La meilleure chance de Royan est donc l'exploitation de sa vocation naturelle.

Sa chance et aussi sa grande responsabilité au moment où les loisirs prennent une place prépondérante en même temps que la concurrence devient de plus en plus vive et que s'accroissent sans cesse les exigences de la clientèle touristique.

Royan sait que le tourisme constitue un des éléments déterminants du développement économique de la région Poitou-Charentes. La fréquentation de la zone littorale la place dans le peloton de tête des régions touristiques françaises.

Station moderne à potentiel d'accueil élevé, sur la façade atlantique, appuyée sur un vaste plan d'eau, hautement favorable à la plaisance, ses magnifiques plages de sable fin, protégées par le remarquable massif forestier de la Coubre, est incontestablement vouée à être la capitale touristique de la région.

Non seulement, elle doit se considérer comme telle et s'y maintenir, mais elle doit de plus se hausser dans la hiérarchie des stations balnéaires pour atteindre au plus tôt la classe européenne.

Ce qui nécessite un accroissement continu de son équipement et de sa capacité d'accueil.

Royan, seule ne pourra faire les progrès nécessaires et il lui faut être puissamment aidée par le département et par la région.

Le programme de modernisation et d'équipement de la Presqu'île d'Arvert établi par le Syndicat intercommunal groupant 22 communes sous la présidence du Maire de Royan a schématisé ce qu'il faut faire. Il faut, en bref, doubler l'accueil dans les quinze années à venir. Il faut réaliser un nouveau réseau de voies de communication et un assainissement d'ensemble, et construire environ 24.000 logements, dont 8.000 permanents et 16.000 secondaires. Royan pour sa part, doit envisager 3.000 permanents et 5.500 secondaires.

A cette croissance de l'équipement et des moyens d'hébergement, l'hôtellerie sous toutes ses formes doit prendre sa part et à cet égard, Royan vient de prendre l'importante décision de faire construire dans un site privilégié en pointe vers la mer, face à l'estuaire de la Gironde, et au grand large, un complexe hôtelier de classe internationale 4 étoiles du type Eurotel, comportant 300 unités chambres avec des services et un environnement de haut standing.

En outre, la capacité de son port de plaisance actuellement de 400 bateaux sera dans les années à venir portée à 1.000 unités, et le complexe de loisirs, actuellement représenté par un centre hippique de classe européenne, dans l'incomparable

forêt de pins de la Grande Côte et de la Coubre sera complété au plus tôt par un golf 18 trous.

Cet effort d'équipement touristique nécessitera la mise en valeur de nouveaux sites urbains et ruraux. Il sera complété par un aménagement du Palais des Congrès et par de nouvelles installations sportives dont, dès 1971, une deuxième piscine moderne, ouverte toute l'année au centre de la cité.

En même temps, sera poussée l'industrialisation indispensable à l'économie locale en tant que créatrice d'emplois et pourvoyeuse de clientèle et de revenus.

Royan espère par ses propres moyens s'élever d'un cran dans les toutes prochaines années, mais nul doute que son avenir soit lié à celui de la région et la rapidité de son développement tient en tout premier lieu à l'amélioration de ses accès. De ce grand et coûteux programme, elle n'est pas maîtresse.

Aussi bien, a-t-elle noté avec plaisir les confortantes mesures favorables à la région de Royan qui viennent d'être prises par les organismes régionaux :

- décision définitive de l'implantation d'un aérodrome civil à Rochefort-Soubise ;
- tracé de la Nationale 10 par St-Jean-d'Angély et Saintes ;
- construction prochaine des premiers tronçons de la route Genève-Océan ;
- prise de conscience par la région du potentiel touristique du littoral de la Charente-Maritime et sa volonté de le développer et de le mettre en valeur au plus tôt ;
- prise en considération du programme de modernisation et d'équipement de la presqu'île d'Arvert.

Royan, soucieuse d'expansion en même temps que détentrice de biens rares est consciente de la nécessité de ne pas laisser attenter à son environnement par l'évolution de la technique et de la construction.

Il lui faut à la fois, procéder — aussi largement et aussi puissamment que possible — aux nécessaires aménagements liés au développement des loisirs et en même temps, préserver les sites, les espaces verts, en bref, le confort qui est actuellement l'attrait essentiel de la station.

Passionnément ouverte aux grandes perspectives d'avenir, elle partage l'avis de la Région Poitou-Charentes, que Royan ne doit pas succomber aux méfaits d'une urbanisation hâtive sous la poussée d'une clientèle croissante.

C'est donc à cette difficile conciliation entre les impératifs d'une mise en œuvre rapide de grands travaux et les nécessités d'un aménagement rationnel et coordonné que la Cité à la mesure de ses responsabilités de petite capitale touristique, sous l'impulsion continue de son Maire, M. Jean de Lipkowski, Secrétaire d'Etat, consacre ses meilleurs efforts pour garder le rayonnement régional qu'on veut bien lui reconnaître.

Boulangerie
Parisienne

Daniel GROLEAU

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

53, Cours de l'Europe, 17 - ROYAN - Tél. 05.13.56

M^{on} G. COUGRAND TRANSFLOR

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES - ARTICLES FUNÉRAIRES

7, rue Gambetta, ROYAN - Tél. 05.09.74

AGENCE DU SPORTING

TOUTES TRANSACTIONS - 205, av. de Pontailac - ROYAN-PONTAILLAG
Immeubles industrialisés « VOTRE MAISON » - Tél. : 05-29-91

ÉCOLE PIGIER

79, rue des Gardes - ROYAN

Téléphone : 05.10.78

Comptabilité
Sténographie
Dactylographie
Secrétariats

C.A.P. commerciaux

ENTREPRISE VAUXOISE DE CONSTRUCTION

ET TRAVAUX PUBLICS

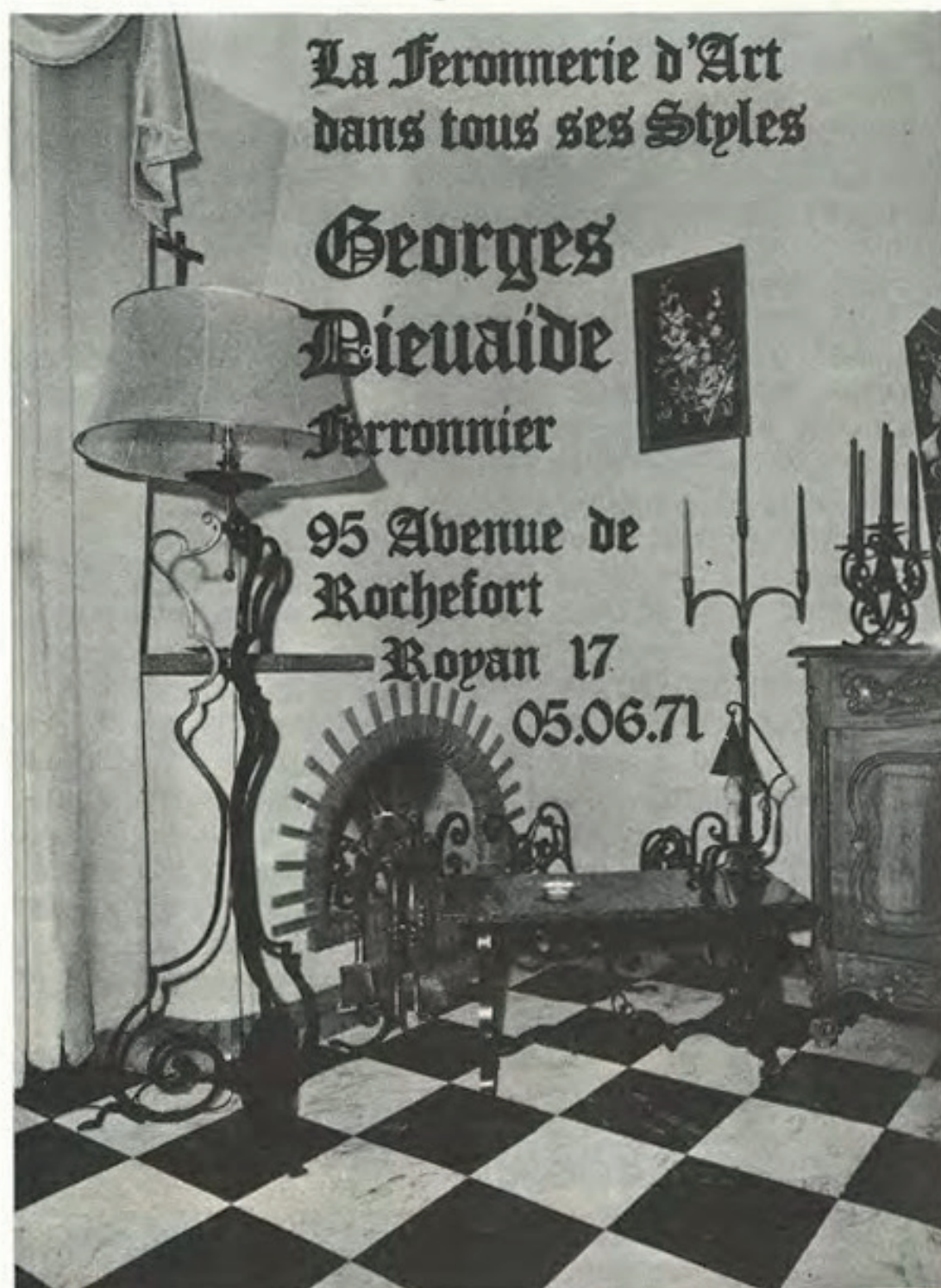
GIOL Frères

Tél. 05.33.57

17 - VAUX-SUR-MER

S.A.R.L. MAIANO et FILS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
MAÇONNERIE - BETON ARMÉ - COUVERTURE
SIEGE SOCIAL : LE MAINE ARNAUD - Tél. 05.28.67



“Luxoflor”

Correspondant INTERFLORA
Ses Fleurs - Ses Corbeilles
Ses Cristaux et Céramiques d'Art

M^{me} A. TRIPOTEAU - 26, boulevard A.-Briand
17 - ROYAN Tél. 05.06.51

PEINTURES - VERNIS - PAPIERS PEINTS
BROSSERIE - OUTILLAGE

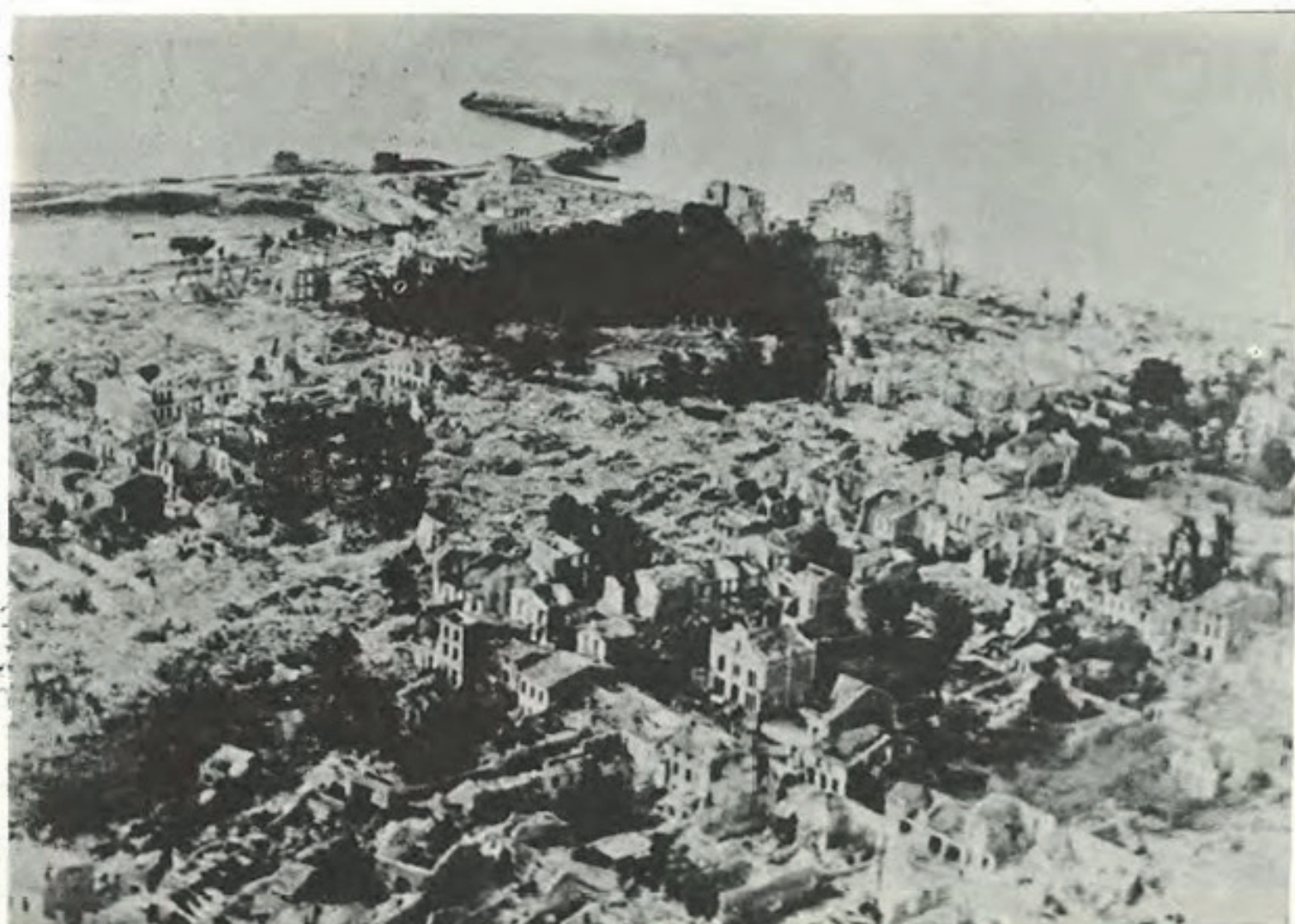
Royan-Peinture

MAGASIN SPECIALISE
CONSEILS EN PEINTURE

13, boulevard Briand - Tél. : 05-14-47
17 - ROYAN



**1930
1950
1970**



**TROIS
GÉNÉRATIONS
TROIS
GRANDS
MOMENTS DE
LA VIE DE
ROYAN**



Ville d'Eau de la « Belle Epoque », rasée lors du sombre drame du 5 janvier 1945, Royan est redevenue l'une des plus grandes stations balnéaires actuelles et certainement celle dont l'architecture est la plus admirée.

Grâce à l'amabilité de plusieurs de nos concitoyens, nous pouvons vous présenter dans les pages qui suivent quelques séries de photos qui parleront d'elles-mêmes au cœur de tous les Royannais de souche et d'adoption.

Il s'agit, cités par ordre alphabétique, de MM. Bassot, Bourdier, Durand-Roy, Dumont, Liévens, Moine, Naulin, Seugnet.

1930 : Royan « Belle Epoque » avec ses constructions 1900.

1945-50 : Royan détruit.

1970 : Royan reconstruit et modernisé.

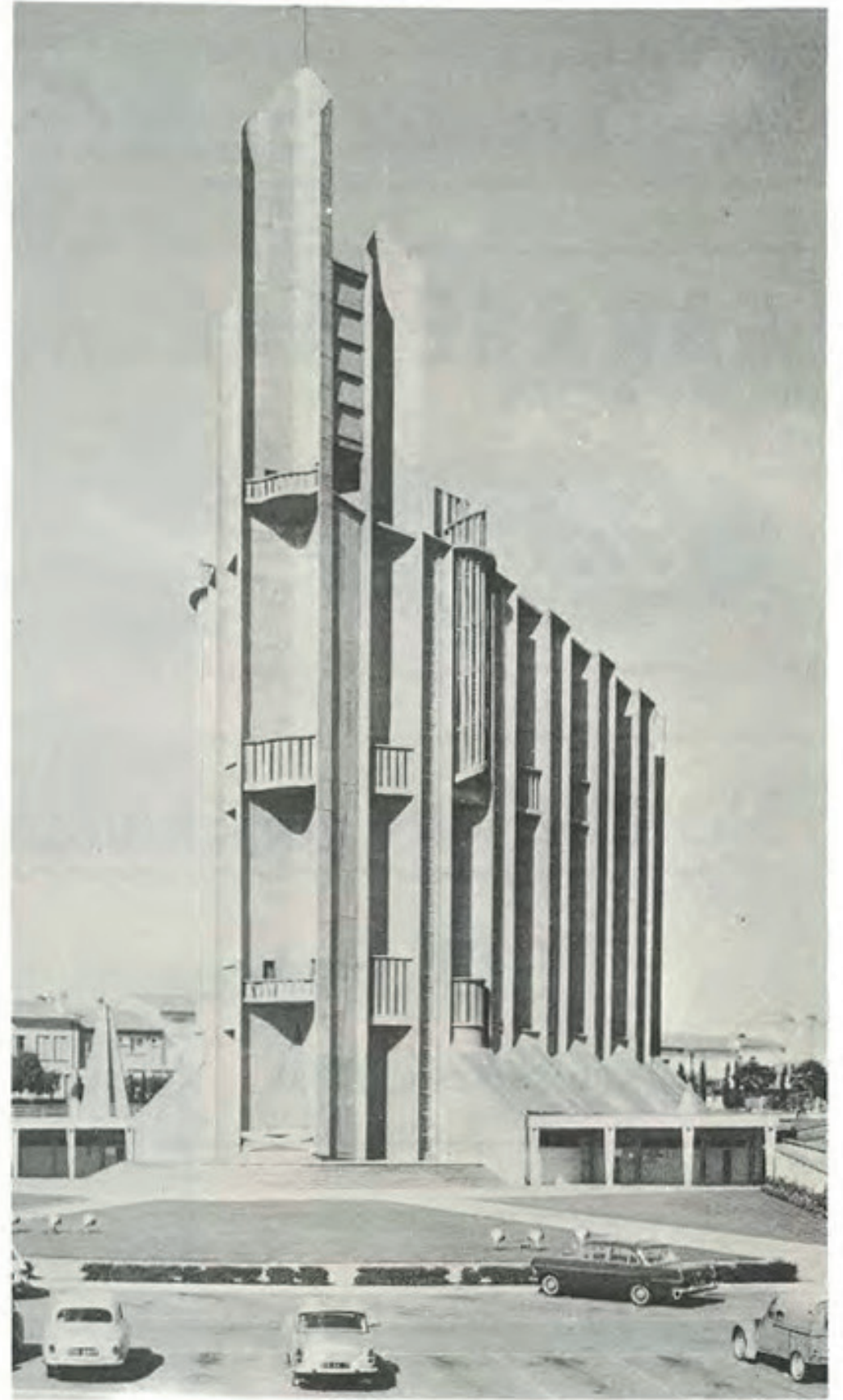
Légende des photos.

LE CENTRE DE LA VILLE



LE QUARTIER DE FONCTION

1930
1950
1970



L'ÉGLISE
NOTRE-
DAME

MENUISERIE - CHARPENTE

Jean RICOUX Rue Paul Doumer
ROYAN Tél. 05-15.45.

Mme de SAVIGNIES Piano-Violon-Guitare-Solfège
Histoire de la Musique

Professeur de la «Schola Cantorum» de Paris
35, boulevard Champlain, ROYAN - Téléphone : 05.04.86

GARAGE MARCHÉ
AGENT



75, avenue
de Pontailiac
17 - ROYAN
Tél. : 05-11-53

REVETEMENTS MARBRES - BATIMENT
MONUMENTS FUNERAIRES

J.-C. LABEYRIE

17 - ROYAN - 84, av. des Tilleuls - Tél. : 05-05-73

MONUMENTS FUNÉRAIRES

JEU Frères

36, boulevard Clemenceau, ROYAN Tél. 05.04.04

PENAUD & COUTURIER

Dépositaires des Menuiseries Normalisées
S. C. I. B. A.

VOLETS ROULANTS PERSIENNES

Bd Côte de Beauté, 17-VAUX-SUR-MER - 05.05.62

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

S. A. DUSSARAT ET SES ENFANTS

SIÈGE SOCIAL : 4, RUE V. & P. BILLAUD 17 - ROYAN TÉL. 05.05.42



Etablissements CHASSAGNE s.a.

Négociants en vins et spiritueux

71-73, Cours de l'Europe — ROYAN — Tél. 05-03-96

Distributeurs exclusifs de « CASTELVIN », du Champagne « HENRIOT »
des produits de RIVIERE — distribution et « SOGIMO »

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX MARITIMES ET HYDRAULIQUES
BATTAGE DE PIEUX ET PALPLANCHES
BÉTON PRÉCONTRAIT

L'UNION CHARENTAISE D'ENTREPRISES

123, Route de la Tremblade - 17 - ROYAN - Téléphone : 05.01.60

BATIMENT

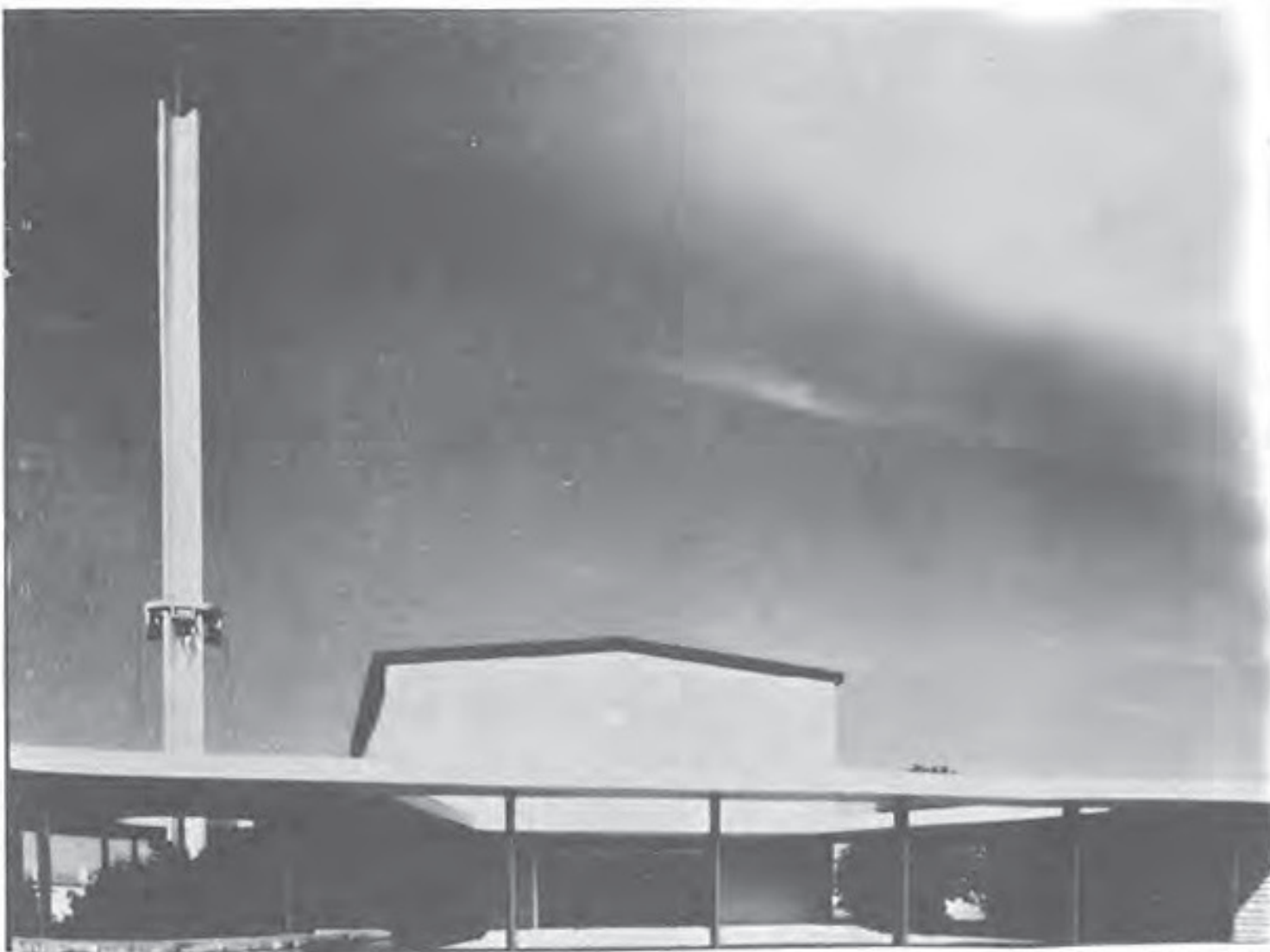
BÉTON ARMÉ - CHARPENTE - MENUISERIE



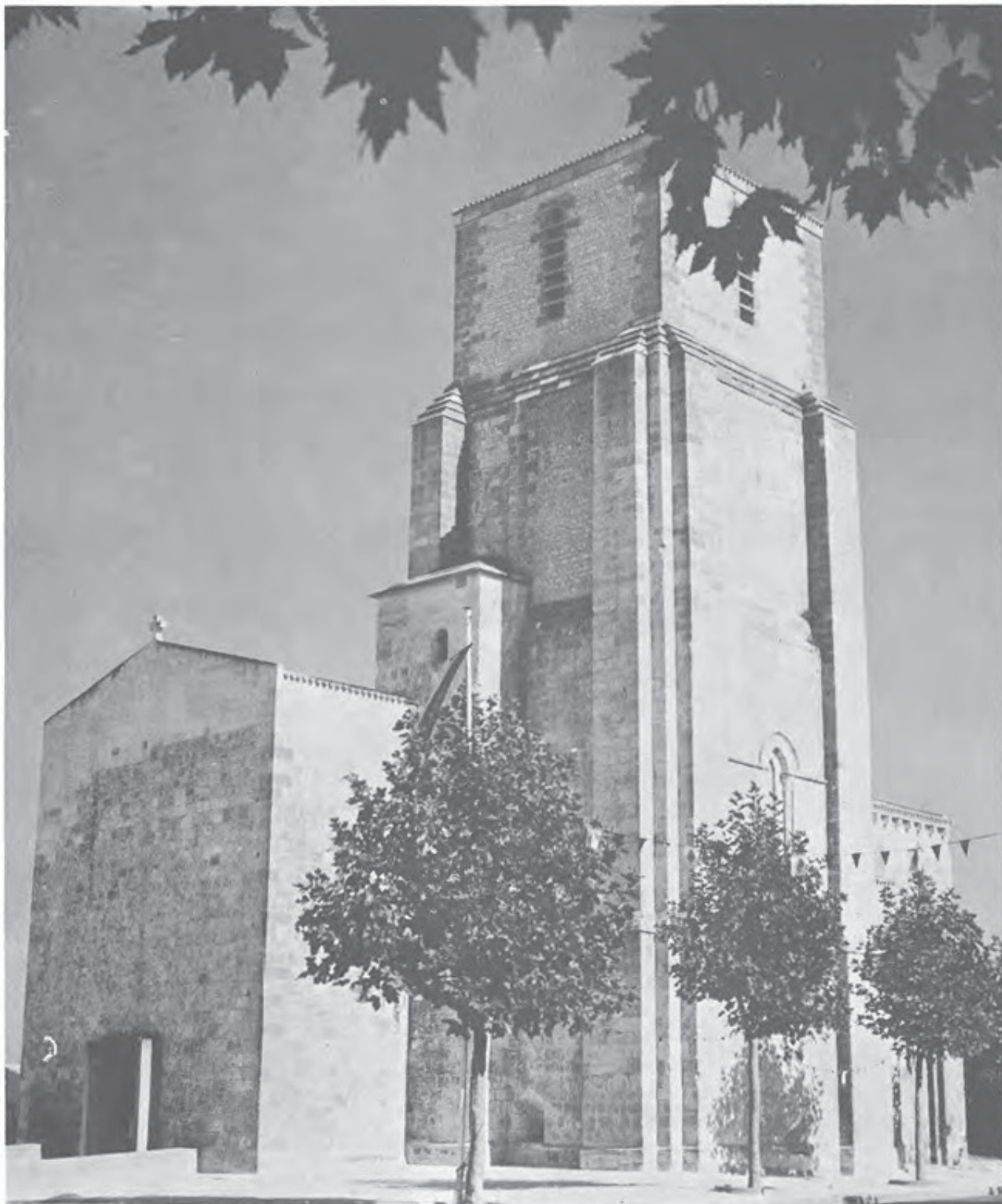
29. Royan. — Le Temple protestant



LE TEMPLE PROTESTANT



1930
1950
1970



**ÉGLISE DE
SAINT-PIERRE**



**LE MARCHÉ
CENTRAL**



**1930
1950
1970**

VELOSOLEX PEUGEOT CYCLES CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

LOCATION - VENTE - RÉPARATIONS

J. BOET - 20, Boulevard de Lattre-de-Tassigny - ROYAN - Tél. 05.08.90

AGENCE DE PONTAILLAC

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

90, av. de pontaillac - royan - tél. 05.01.48

Art & Soleil 43, Rue Gambetta
La Maison du Rideau ROYAN

Le Décor de la Fenêtre

VOILAGES - TISSUS - TRINGLES - PASSEMENTERIE

Une Maison spécialisée Du choix
Des conseils Devis gratuit



CARRELAGE - MOSAIQUE - REVÊTEMENTS - GRANITO

Henri Laurent

MOQUETTES - ESCALIERS
SOLS PLASTIQUES "SARLINO"
PARQUETS - MOSAIQUE

17, avenue de Rochefort, 17
17 - ROYAN - Tél. : 05-13-02

ENTREPRISE P I T E L

Société Anonyme au Capital de 6.480.000 F



TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
BÉTON ARMÉ
ENTREPRISE GÉNÉRALE



SIÈGE SOCIAL :

6 bis, avenue de Villars
PARIS-VII^e
Tél. 555-01-25

Agences : ROYAN - TOULOUSE - BRISIGNY

ROTRACO

Siège Social : 36, av. du Maine-Arnaud, 17-ROYAN

SOCIÉTÉ
ANONYME
AU
CAPITAL
DE
600.500 FRS

ROUTES
ET TRAVAUX PUBLICS
DU CENTRE-OUEST

● 17 - ROYAN

DIRECTION GÉNÉRALE
36, av. du Maine-Arnaud
Tél. 05.09.53 - 05.04.83
Boite Postale 28

● 17 - SAINTES

Zone Industrielle
Tél. 93.04 46

● 16 - COGNAC

4, rue Lamartine
Tél. 82.00.80

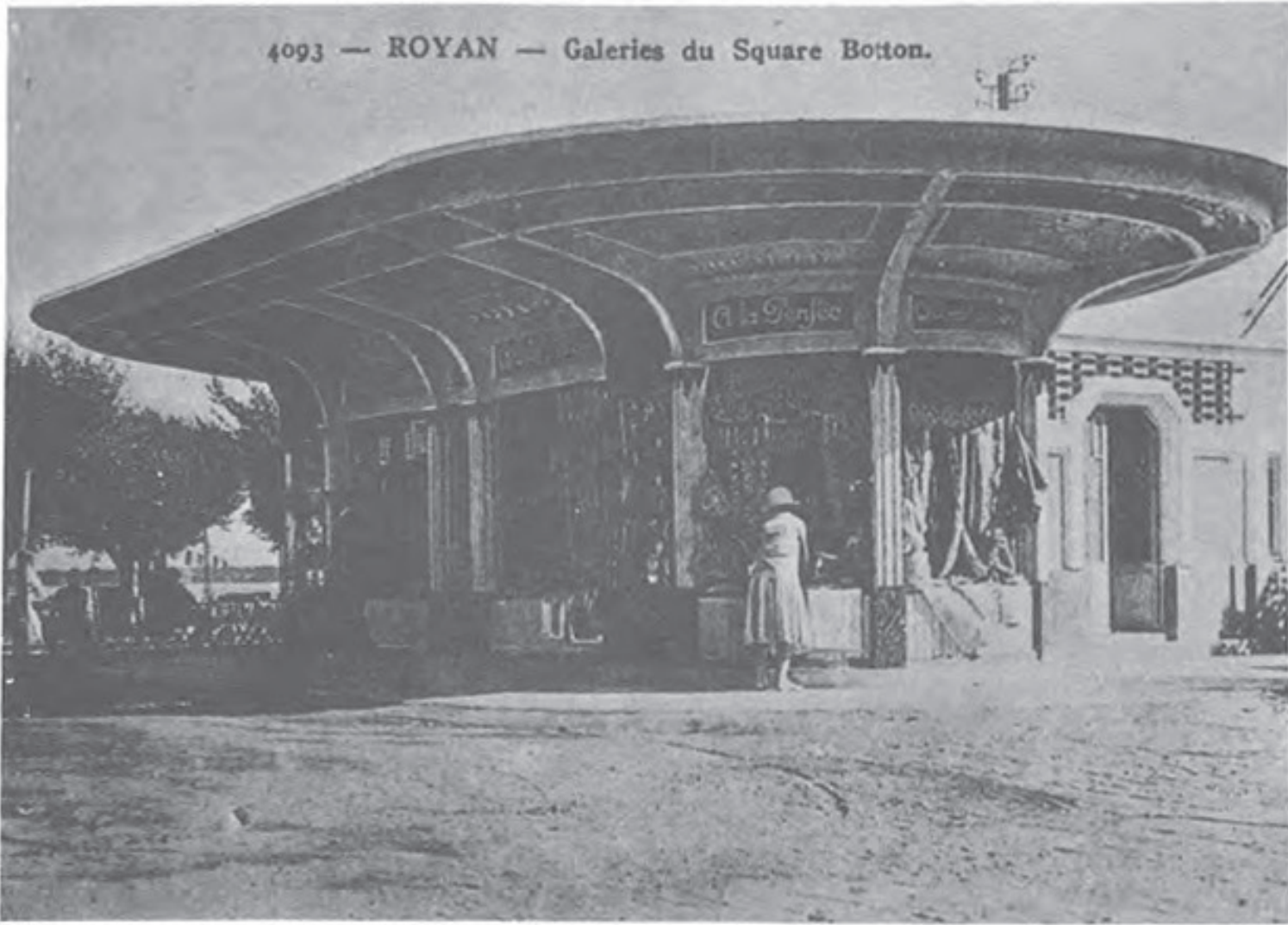
**LOTISSEMENTS
PARKINGS
ROUTES
EGOUTS
BORDURES
TERRASSEMENTS
DE TOUTE
IMPORTANCE
LOCATION DE
MATÉRIEL**



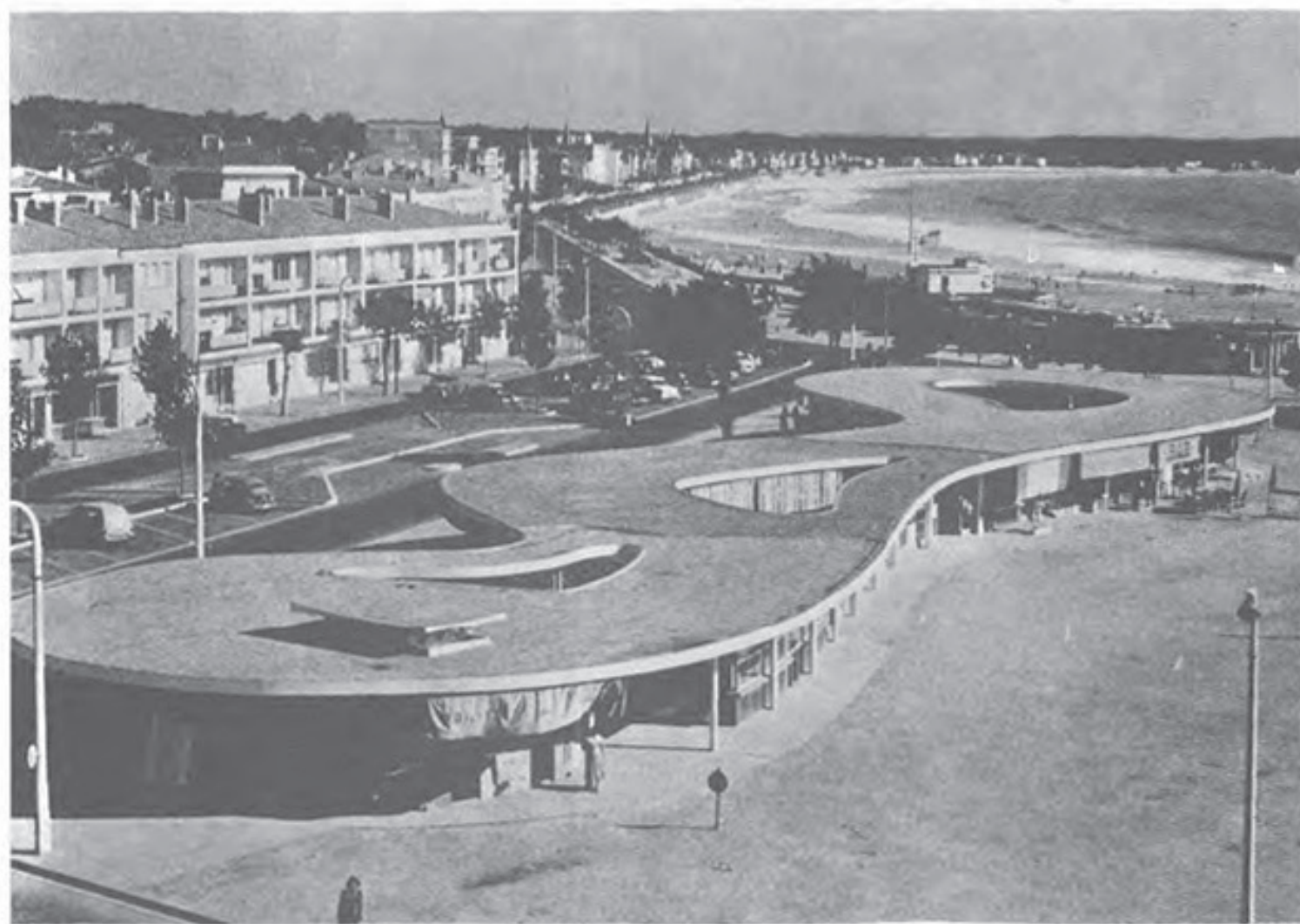
**LE CARREFOUR
DE LA POSTE**

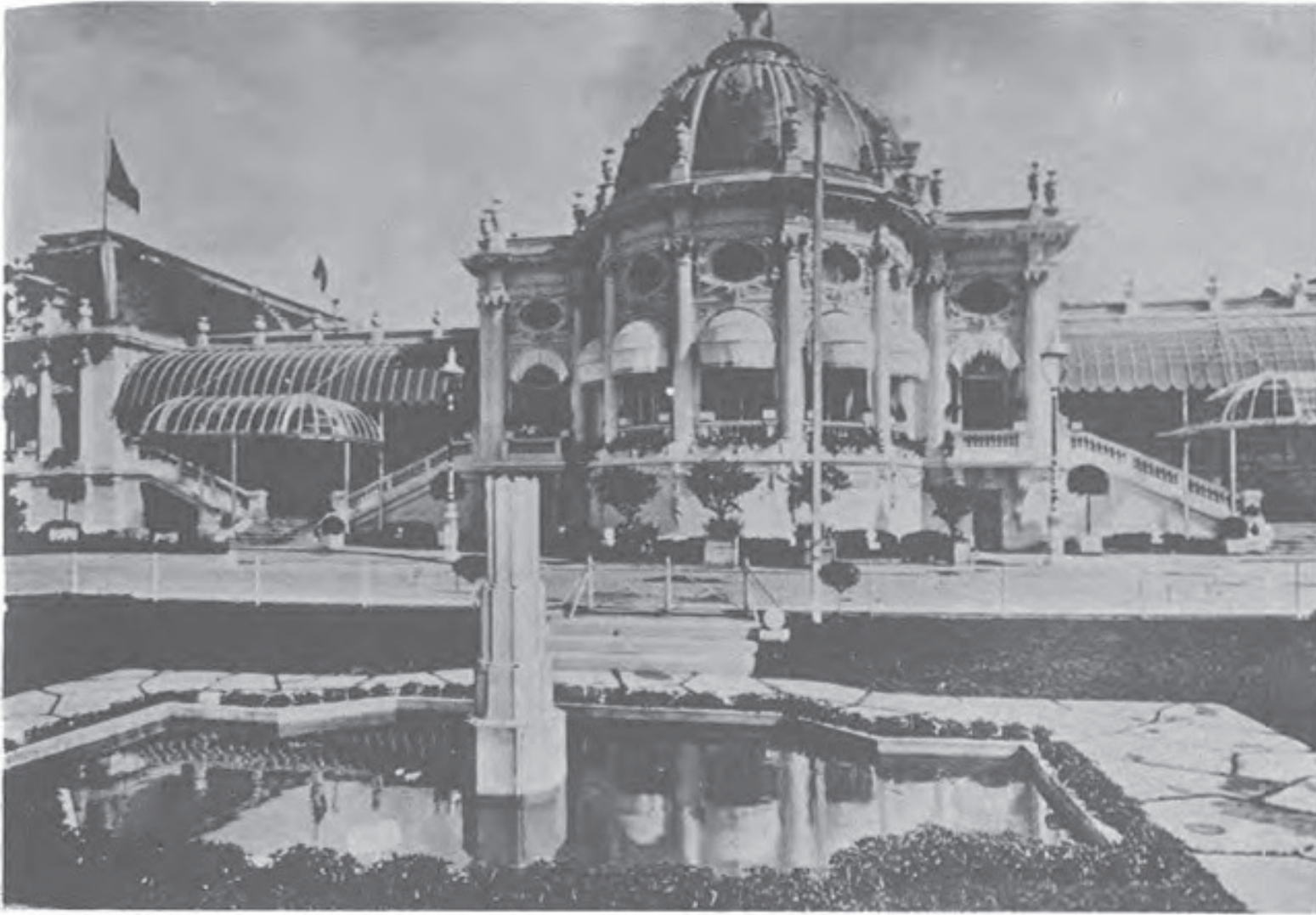


**1930
1950
1970**



**GALERIES DU SQUARE
BOTTON**





**LE CASINO
MUNICIPAL**



**1930
1950
1970**



LE CASINO MUNICIPAL
le grand hall





LE PORT

1930
1950
1970

RÉGION DE ROYAN

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

PROPOSITIONS : Extrait d'un document d'étude établi par l'atelier d'urbanisme de la région de Royan

A. — CARACTERES GENERAUX D'UN PARTI D'AMENAGEMENT

Chacun des quatre « partis » d'aménagement proposés ci-après comprennent trois options principales :

1° La densification de Royan justifiée par l'importance des équipements existants et le marché foncier qui en résulte.

2° Utilisation des terrains encore libres, des sites propices et extension de chacune des agglomérations existantes, là encore pour une meilleure utilisation des équipements existants.

3° Création d'une station nouvelle de 50 000 à 60 000 lits. C'est au fond, sur l'emplacement de cette station nouvelle que divergent les quatre hypothèses d'urbanisation ci-dessous :

- a) la forêt de Suzac,
- b) les Combots,

- c) les marais de St-Augustin,
- d) l'axe La Palmyre-La-Tremblade.

B. — ANALYSE DES QUATRE HYPOTHESES

— Hypothèse I, développement vers le Sud-Est (forêt de Suzac).

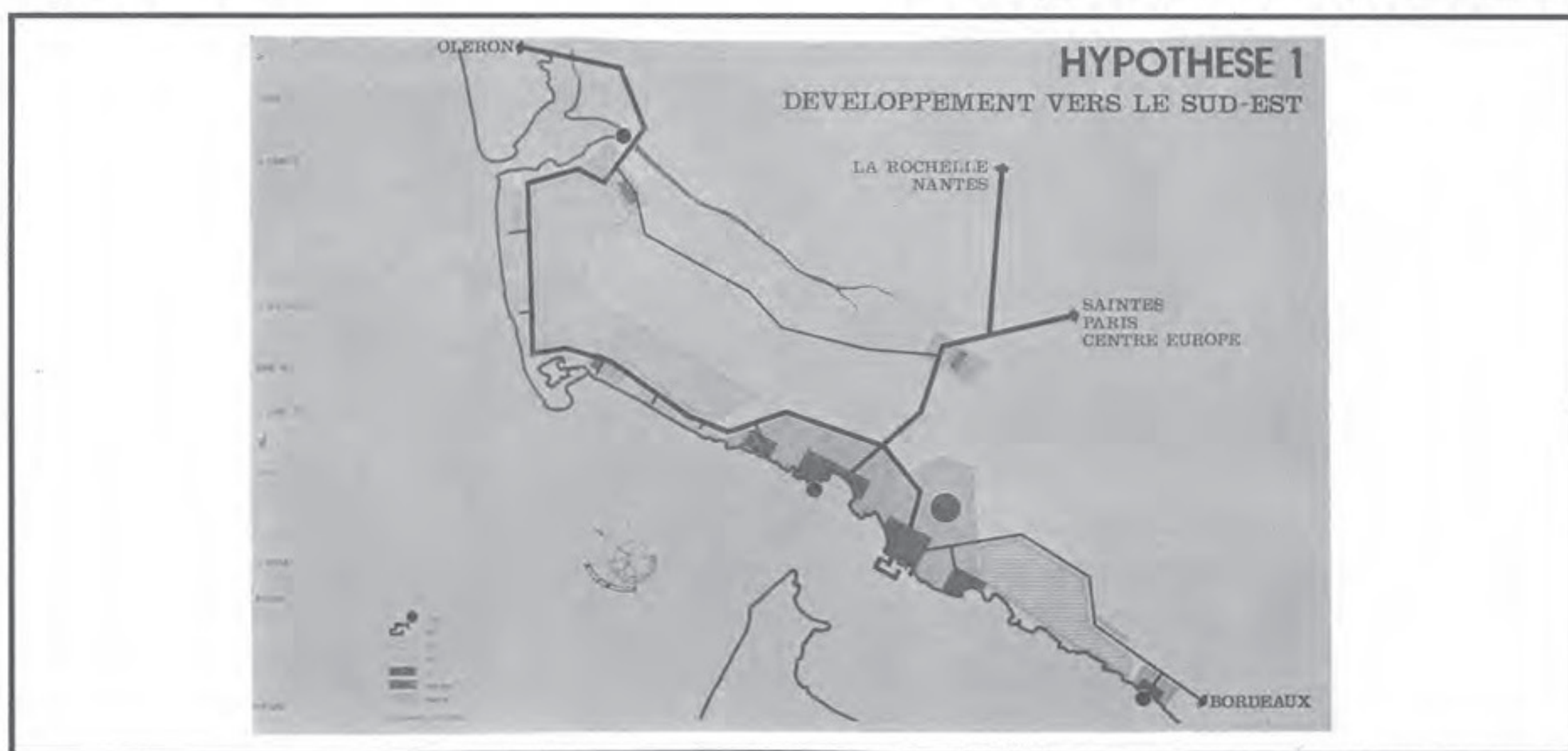
— Hypothèse II, Royan bipolaire.

— Hypothèse III, Aménagement d'un plan d'eau.

— Hypothèse IV, Aménagement d'un canal navigable.

— Les quatre hypothèses proposées ont deux dénominateurs communs :

- la pénétrante qui doit relier la presqu'île d'Arvert à la Région se fait par l'axe Royan-Saujon. Saujon devient le carrefour des flux Nord-Sud (La Rochelle-Nantes), par la départementale 1, la nationale 730 et Est-Ouest (Saintes-Paris-Centre Europe), par la nationale 150 et l'autoroute 10 ;



GRAINETERIE CENTRALE

89, rue Font-de-Cherves - 17 - ROYAN - Tél. 05-03-82

« VOTRE JARDIN »

56, avenue de la République - Place du Marché
17 - SAINT-PALAIS

Jean PHILIPPE

Etablissements LARTIGUE-VILLATE & C^{ie}

Bureaux et entrepôts : Boulevard Léonce-Laval et avenue de la Libération — ROYAN — Tél. : 05-03-20

MATÉRIAUX - PRODUITS PRÉFABRIQUÉS EN BÉTON - COMBUSTIBLES LIQUIDES "SHELL"

- protection des sites entre Meschers et Mortagne par la conservation des marais et aménagement d'une zone ornithologique.

HYPOTHESE 1

Principe : Développement vers le Sud-Est (forêt de Suzac).

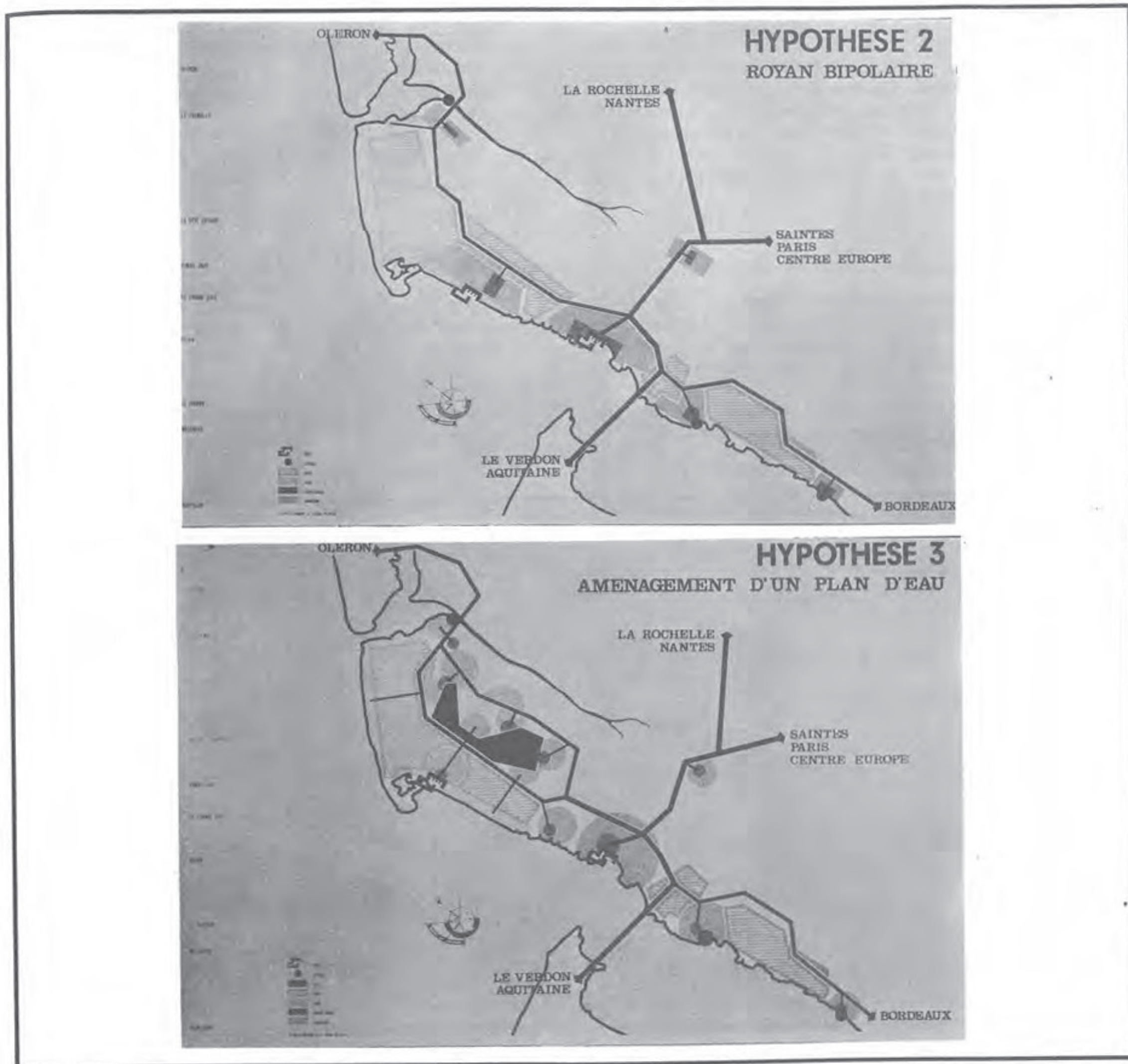
La forêt de la Courbe, de la Grande Côte à La Tremblade, est considérée comme un parc de loisirs à l'échelle de la Région.

Elle est réservée à des zones de sports, de détente, d'activités culturelles (zoo, musée, etc...) :

- les accès à la mer sont aménagés,
- la Défense des dunes contre le piétinement est réalisée.

Proposition pour un aménagement.

Une nouvelle station est créée dans la forêt de Suzac autour d'un vaste port de plaisance placé à l'abri de la pointe de Suzac.



DOCKS DES MATERIAUX - SANITAIRE

51, Boulevard Georges-Clemenceau - ROYAN - Téléphone 05.02.20

Concessionnaires : **ÉTERNIT - FORMICA - ISOVER - VOERMANN**

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

VIANDES DE 1^{re} QUALITÉ

LIVRAISON A DOMICILE

RENÉ MOUSSET

34, av. des Tilleuls - ROYAN - Tél. 05.11.51

Aux Halles le matin : ROYAN et SAINT-PALAIS-SUR-MER

Un plan d'eau d'accompagnement avec une urbanisation diffuse sur ses rives peut être dans le marais de Chenaumoine.

Les trois hypothèses suivantes ont 2 dénominateurs communs :

1° Densification mesurée des centres urbains existants. Amélioration des équipements actuels. Création de noyaux d'accueil pour les bateaux de plaisance à Mortagne, Meschers et La Tremblade. Agrandissement du port de Royan. Protection de la Forêt de Suzac réservée à des zones de sports, de détente et d'activités culturelles.

2° La liaison La Tremblade (pont sur la Seudre en cours de construction faisant suite au pont d'Oléron) à Royan, véritable colonne vertébrale de la presqu'île d'Arvert, est l'élément économique fondamental.

C'est autour de cet axe que doit se faire le développement futur par la création d'une station nouvelle de 50 à 60 000 lits.

HYPOTHESE II

- Aménagement d'un nouveau centre urbain autour d'un port à créer entre St-Palais et La Palmyre.
- Construction dans une partie de la Forêt des Combots entre St-Palais et La Palmyre d'une nouvelle station.
- Réalisation d'une défense contre la mer et d'une protection des dunes.
- Création d'un port de plaisance.

Dans cette hypothèse de larges parties de forêt ne seraient pas urbanisées, mais des aménagements pour la promenade.

- Protection de la forêt à l'Ouest par une limitation du développement.

HYPOTHESE III

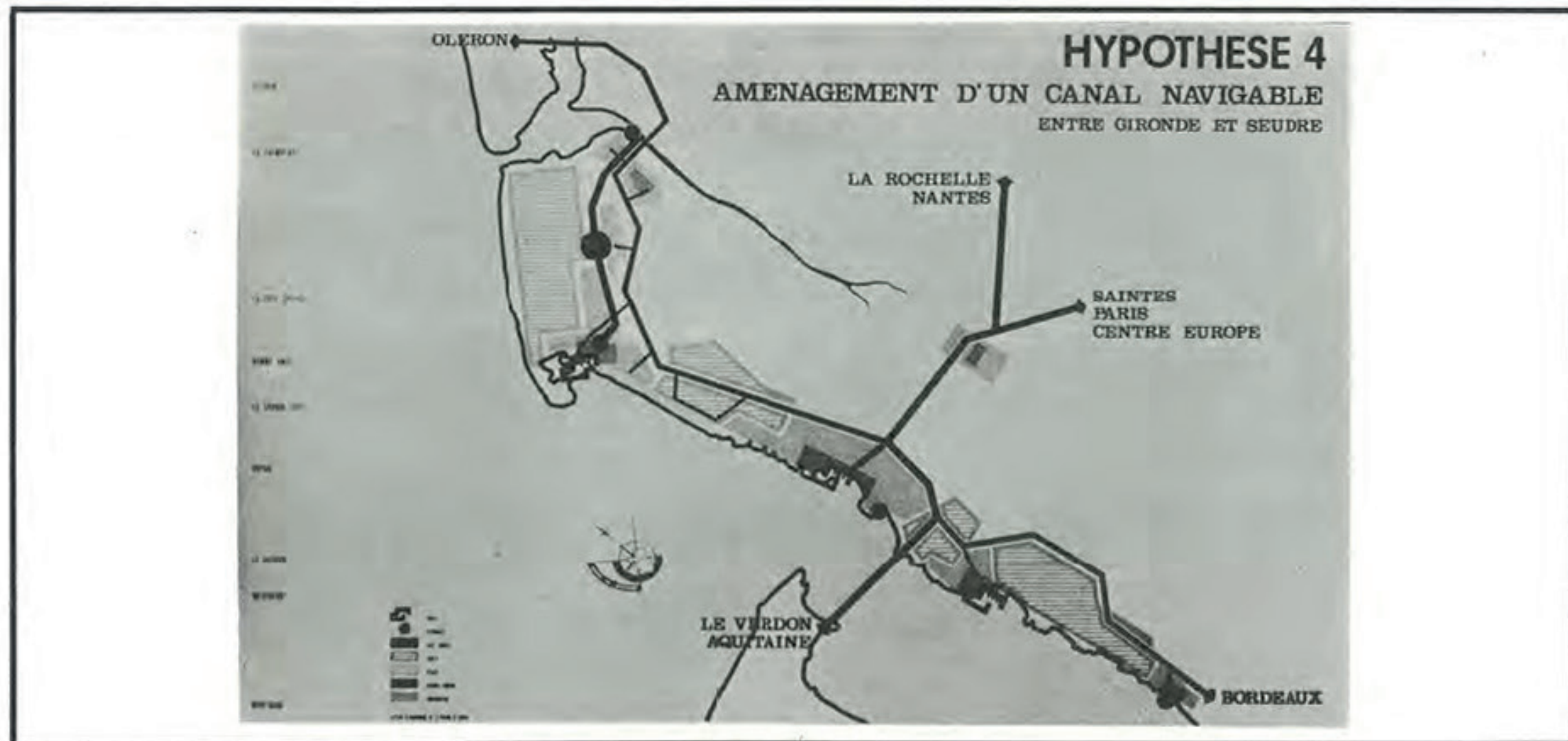
Principe :

- Mise en eau des marais de St-Augustin et urbanisation des rives sous forme de petits noyaux d'accueil.
- Création d'un port de plaisance à La Palmyre, mais limitation du noyau urbain.
- Aménagement des accès aux plages.
- Protection des dunes dans la forêts et aménagement de vastes emplacements de stationnement.
- Les espaces boisés actuels sont aménagés en un parc de loisirs avec tous les équipements d'accueil correspondants.

HYPOTHESE IV

Principe :

- Urbanisation de l'axe de La Palmyre-La Tremblade.
- Création de 2 ports de plaisance, de grande importance à La Palmyre et de plus faible importance à La Tremblade, reliés par un canal navigable.
- Mise en eau des marais de La Tremblade et du marais de Béjat.
- Urbanisation des rives.
- Protection des dunes dans la forêt et aménagement de vastes emplacements de stationnement.



700-09-12 **O.N.E.O.** 700-84-55

EXCURSIONS EN MER

par la vedette rapide **DOMINO-ROYAN** circuit organisé de juin à septembre
Départ et Retour par le **PHARE de CORDOUAN**



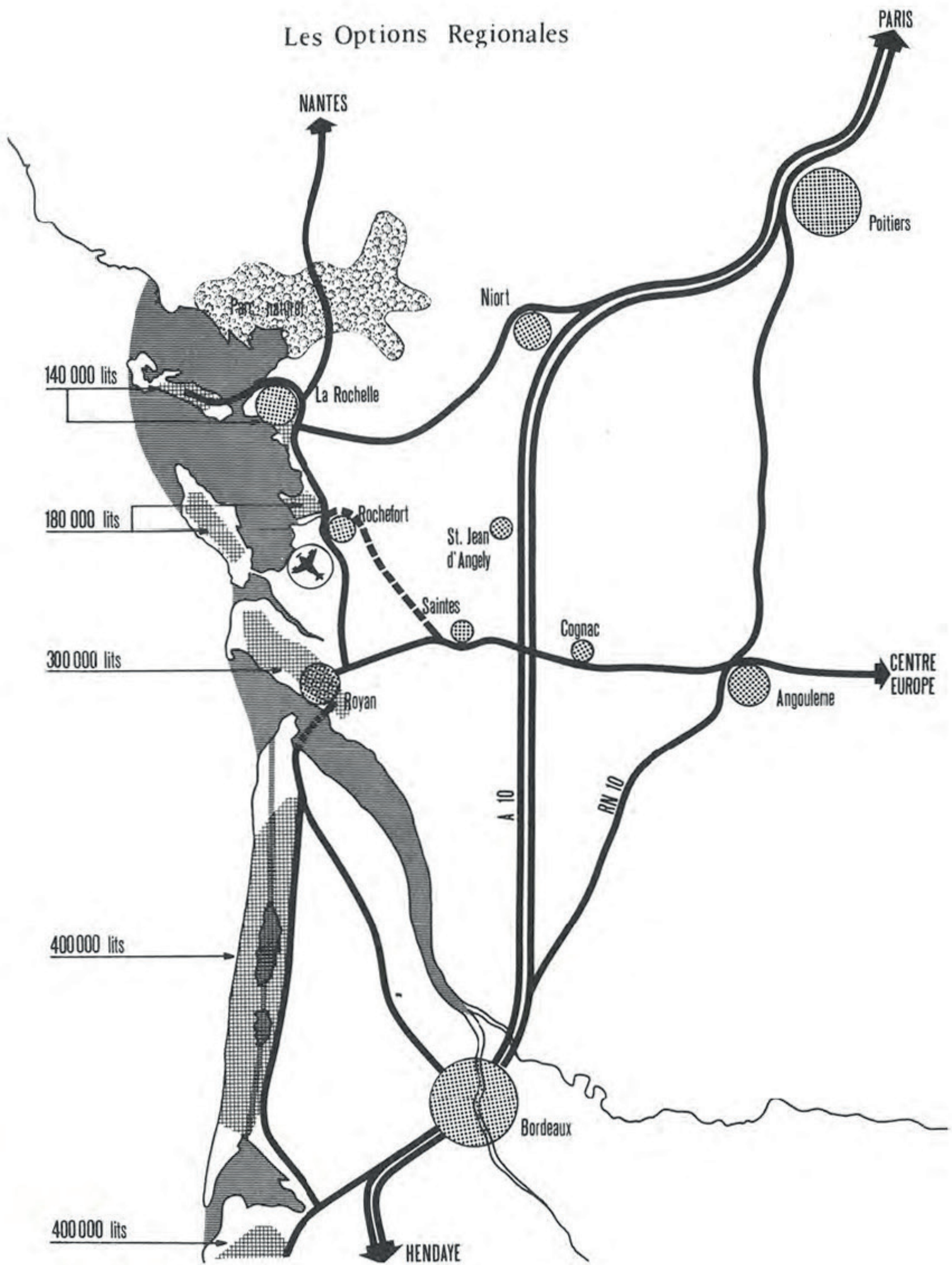
CENTRE DE DETERMITAGES
ET DE PROTECTION DES CHARPENTES

Titulaire de l'Agrément
Professionnel du Centre
Technique du Bois

Ets J.-M. BLANCHIER s.a.

82, bd Ml-de-Lattre-de-Tassigny - 17 - ROYAN - Tél. 05-00-06 - Devis gratuits
Nombreuses réf. adminis. - Désinsectisation (cafards, puces, fourmis, etc.)

Les Options Regionales



QUICHENOTTE

MARQUE DÉPOSÉE



SPECIALITÉS de Galettes au Beurre du Pays

Madeleines - Gâteaux aux Amandes - Cakes - etc...

Tél. 05.14.82

Boulangerie - Pâtisserie **AU PAIN DORÉ** 64, bd Briand - 17-ROYAN

ETABLISSEMENTS **CLOVIS ROBIN**

55, Boulevard Georges-Clemenceau

QUINCAILLERIE

ROYAN - Tél. 05.03.84

ÉLECTRICITÉ

L'ACCIDENT DE LA ROUTE

Chaque année, des blessés meurent parce que l'on n'a pas su faire à temps, dans les premiers instants qui ont suivi l'accident, le geste nécessaire; beaucoup meurent aussi, victimes du geste néfaste qu'une bonne volonté a cru devoir faire à ce moment crucial.

Tout le monde ne peut être médecin, direz-vous, mais le médecin appelé auprès d'un grand blessé, au bord de la route, est presque aussi démuni que vous, et ses premiers soins vont être surtout de veiller à ce qu'il soit transporté dans les meilleures conditions vers le centre spécialisé le plus proche qui seul est équipé pour le soigner. Du moins sait-il les quelques gestes à faire, ou à ne pas faire.

Or, presque tous ces gestes, chacun devrait les connaître aussi bien que lui. Quels sont-ils ? Que devez-vous faire, ou ne pas faire, après avoir prévenu (si vous êtes seul) ou fait prévenir simultanément le médecin et la gendarmerie ?

L'ACCIDENTE PEUT ETRE DECOUVERT DANS DEUX CIRCONSTANCES :

● Ou bien il est « coincé » à l'intérieur de son véhicule;

— **Ne le touchez pas**; souvent on ne pourra l'en extraire après effort, qu'avec des outils appropriés; vous risqueriez, par de fausses manœuvres, d'aggraver les lésions dont il souffre.

● Ou bien il est étendu sur la route :

— **N'y touchez pas non plus, ne le remuez pas, n'essayez pas de le transporter**, et empêchez qu'on y touche, mais examinez-le :

SAIGNE-T-IL ?

● **Il saigne peu** : ne faites rien.

● **S'il saigne abondamment**, et que vous voyez distinctement d'où il saigne : faites un **pansement compressif** sans le remuer. Mais ne faites de garrot que si vous voyez le sang GICLER par saccades à plus de cinquante centimètres de la plaie et n'oubliez pas que :

— le garrot doit être posé entre le cœur et la blessure;

— il doit avoir au moins dix centimètres de large;

— vous devez noter l'heure à laquelle vous l'avez posé.

EST-IL DANS LE COMA ?

● **S'il ne l'est pas**, il est souvent obnubilé et agité :

empêchez doucement mais fermement qu'il remue, parlez-lui, calmez-le, tentez de le rassurer.

● **S'il l'est**, posez-vous la question :

RESPIRE-T-IL ?

● **S'il respire**, veillez à ce que sa respiration ne soit pas gênée; il peut avoir la bouche, le nez, remplis de caillots ou de débris divers; évacuez-les doucement avec le doigt. Il peut saigner de la bouche ou vomir; et comme les mères qui couchent leur bébé sur le côté afin qu'il ne s'étouffe pas dans son sommeil en régurgitant, maintenez-lui la tête basse et de côté, pour que sang ou vomissements s'évacuent facilement sans obstruer les voies respiratoires.

● **S'il ne respire pas** : ou bien il est mort, ou bien il fait une syncope respiratoire. Mais il vous est impossible souvent de faire la différence; c'est alors le moment de pratiquer le fameux BOUCHE-A-BOUCHE. Dans le premier cas, vous ne risquez rien, dans le second, vous lui sauvez la vie.

— Pour ce faire, ouvrez-lui la bouche, en tenant d'une main le menton, de l'autre en maintenant la tête bien en arrière, et videz vos poumons dans les siens, en soufflant profondément comme on gonfle un ballon de baudruche, en prenant une grande inspiration à chaque fois, et ceci **jusqu'à l'arrivée des secours**.

Eu dehors de tout cela ?

Rien d'autre; s'il fait froid, une couverture; et si vous ne vous sentez pas capable d'avoir l'assurance d'effectuer ces quelques gestes qui demandent tant soit peu de sang-froid, ne restez pas sur les lieux de l'accident; votre présence contribuerait à créer autour de lui cette agitation si néfaste au blessé.

Télé-Photo LEMOINE Royan

GARAGE PASTEUR - LAPORTE FRÈRES

1, avenue des Tilleuls - 17 - ROYAN - Téléphone : 05-14-56

TOUTES REPARATIONS
STATION ESSO

LOCATION SANS CHAUFFEUR AVIS
VENTES - REPRISES - ECHANGES



AGENCE GÉNÉRALE DU PARC

BOITE POSTALE 8 - 17 - ROYAN

LOCATIONS - VENTES & ACHATS

ETUDES ET CONSTRUCTIONS PAR GROUPEMENT ARTISANAL

55, avenue Aliénor-d'Aquitaine

TEL. (46) 05-02-51

R.C. MARENNES 66 A7

montmartre S/mer

FORET DE SUZAC

chemin du phare des lapins à l'abri des vents

SAINT-GEORGES de DIDONNE Tél. 05.12.05

PROMENADES a cheval

location de bicyclettes

PING-PONG

GOLF miniature



Vos billets de Banque peuvent être

BRULÉS - PERDUS - VOLÉS

et ils ne vous rapportent rien !



La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de



MARENNES

22, RUE DUBOIS-MEYNARDIE - Tél. : 148

**vous protège
contre tous ces aléas**

**et vous propose
5 livrets**

PRATIQUES - SIMPLES - AVANTAGEUX ET TRÈS SURS

*Le virement des Pensions et Retraites
La domiciliation de Factures E.D.F. - G.D.F.*

*Toutes opérations sans frais
Remboursements immédiats
Intérêt 4,25% exempt d'impôts
+ prime de fidélité 0,75%*

Renseignez-vous à ses guichets - 11 Succursales dans l'arrondissement

ROYAN - 7, rue Font-de-Cherves - Tél. 05-11-21

**SAINT-PALAIS-SUR-MER - Salle des Fêtes
et son car itinérant**

**33.000 livrets et 10 MILLIARDS d'anciens francs de dépôts
FAITES-LUI CONFIANCE**